

Guide *des études*

2023 - 2024

MASTER

Mention

LANGUES ET SOCIÉTÉS

Parcours

ÉTUDES CHINOISES



Le mot du responsable du master

Je me joins à l'équipe pédagogique et administrative du Master Langues et Sociétés pour vous souhaiter la bienvenue au sein de notre formation. Vous êtes accueilli.e.s à la faculté Langues, Cultures et Sociétés (LCS), une composante de l'université de Lille formée de trois départements (Études anglophones–Angellier, Études germaniques, néerlandaises et scandinaves et Études romanes slaves et orientales) et du pôle Master, qui regroupe le Master Langues et Sociétés, le Master Traduction, le Master MEEF (préparation au CAPES) et le Master MITRA.

Vous avez choisi de vous engager dans le Master Langues et Sociétés, une formation universitaire de deuxième cycle qui, vous offrant une solide formation à la recherche et une ouverture sur le monde professionnel, exigera de vous rigueur et régularité dans le travail personnel, en plus d'une grande curiosité intellectuelle.

Le Master Langues et Sociétés regroupe 14 parcours en langues et cultures étrangères, organisés autour de quatre piliers : langues, traduction, littératures et civilisations. Il débouche sur différents domaines professionnels : les métiers de la recherche (avec notamment la poursuite en études doctorales), l'enseignement (préparation à l'agrégation), la médiation culturelle, la traduction, entre autres.

Le guide des études du Master Langues et Sociétés vous présente la formation dispensée sur les quatre semestres, à la fois dans sa dimension transversale (commune à l'ensemble de la mention) et spécifique à chaque parcours. Ce guide a été conçu pour vous permettre de comprendre l'architecture générale du Master et vous aider à faire vos choix d'orientation et de cours (notamment pour les enseignements transversaux). Je vous invite à vous y référer autant que nécessaire. L'équipe pédagogique et administrative est à votre écoute et vous accompagnera dans votre cursus. Elle vous fournira toutes les informations et tous les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel.

Jean Philippe BAREIL,
Responsable du Master Langues et Sociétés

Table des matières

Faculté Langues, Cultures et Sociétés (LCS)	1
Pôle Master	1
MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	1
GUIDE DES ÉTUDES	1
2023-2024	1
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	5
1. Contacts et coordonnées	5
2. Calendrier universitaire 2023 à 2024	6
Les inscriptions administratives	6
Calendrier des accueils de la rentrée	6
Calendrier de l'année universitaire (sous réserve de modifications)	6
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	7
LES PARCOURS DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS:	8
LA STRUCTURE GLOBALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	9
1. Maquettes génériques des 4 semestres	9
2. Les compétences visées dans le Master	11
3. Cadrage des emplois du temps 2023-2024	13
RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS	14
1. Règles de progression	14
2. Jurys	15
FORMATION À LA RECHERCHE	16
1. Formation à la méthodologie de la recherche	16
Méthodologie de la recherche en civilisation (M1)	17
Méthodologie de la recherche en civilisation (M2)	18
Méthodologie de la recherche en littérature (M1)	19
Méthodologie de la recherche en littérature (M2)	21
Méthodologie de la recherche en traductologie M1 (en distanciel, par zoom)	22
Méthodologie de la recherche en traductologie M2 (en distanciel, par zoom)	24
Préparation du mémoire de recherche	25
SEMINAIRES DE SPECIALITE	27
(BCC2)	27
Parcours Etudes Chinoises	27
SEMINAIRES THEMATIQUES TRANSVERSAUX	35
PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE	44
OPTION PROFESSIONNALISANTE "MÉTIERS DE L'INTERCULTUREL »	45
(BCC3, Semestres 1 à 4)	45
OPTION « TRADUCTION ET MÉDIATION LINGUISTIQUE ».....	52

(BCC3, Semestres 1 à 4)	52
Expérience professionnelle au sein du master (BCC3, Semestre 4)	62
UE PROJET DE L'ÉTUDIANT.E	65
SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	66

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Contacts et coordonnées

Responsable du Master : Jean Philippe BAREIL : jean-philippe.bareil@univ-lille.fr

Responsables des parcours :

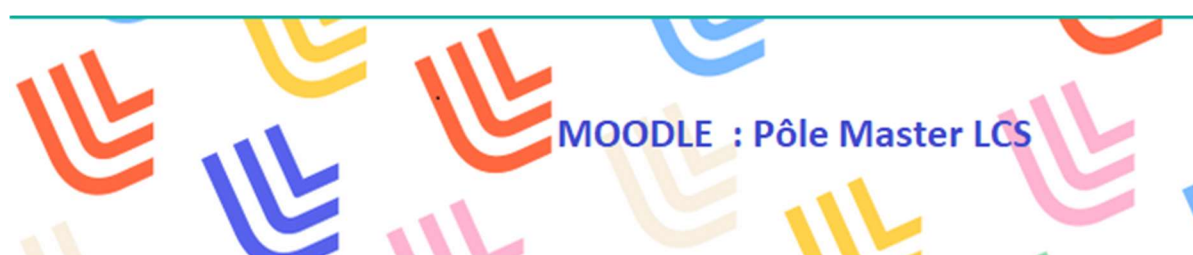
Nom du parcours	Adresse mail du ou de la responsable
Etudes anglophones	helene.lecossois@univ-lille.fr xavier.kalck@univ-lille.fr
Linguistique et didactique de l'anglais	maarten.lemmens@univ-lille.fr annick.rivens@univ-lille.fr
Etudes allemandes	martine.benoit@univ-lille.fr
Etudes néerlandaises	thomas.beaufils@univ-lille.fr
Etudes néo-helléniques	constantin.bobas@univ-lille.fr
Etudes ibériques et ibéro-américaines	veronique.hebrard@univ-lille.fr
Etudes italiennes – Etudes italiennes, éditions numériques et imprimées de textes littéraires	jean-philippe.bareil@univ-lille.fr
Etudes lusophones	liliane.santos@univ-lille.fr
Etudes slaves : russe, polonais	tatiana.milliaressi@univ-lille.fr
Etudes arabes	rim.hamdi@univ-lille.fr
Etudes hébraïques	elad.lapidot@univ-lille.fr
Etudes japonaises	noriko.berlinguez-kono@univ-lille.fr
Etudes chinoises	lu.shi@univ-lille.fr

Responsable administrative :

Mme Hélène Dehouck : helene.dehouck@univ-lille.fr
Tél : 03.20.41.71.50

Gestionnaires pédagogiques :

Mme Cécile Lesaffre : cecile.lesaffre@univ-lille.fr
Tél : 03 20 41 67 64
Mme Virginie Bauwens : virginie.bauwens@univ-lille.fr
Tél : 03 20 41 72 38



Ouverture du secrétariat :

Secrétariat : bureau B1.537, Bâtiment B, niveau 1

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h – Fermé le vendredi après-midi

Adresse postale :

Faculté L.C.S.

Université de Lille

Domaine Universitaire du Pont de Bois (métro : Pont de Bois)

B.P. 60149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

2. Calendrier universitaire 2023 à 2024

Les inscriptions administratives

Ouverture du service des inscriptions en ligne : **jeudi 06 juillet 2023 à 14h**

Interruption des services d'inscription en ligne pendant la pause estivale : du 22 juillet au 15 août 2023 inclus.

Date limite des inscriptions en ligne :

M1 : Lundi 04 septembre 2023

M2 : Lundi 02 octobre 2023

Calendrier des accueils de la rentrée

Présentation du Master Langues et Sociétés (M1 et M2)	Vendredi 8 Septembre 14h, amphi B6
Présentation des parcours du Master Langues et Sociétés	Voir affichage Pôle Master et Moodle

Calendrier de l'année universitaire (sous réserve de modifications)

Semestre 1

- Début du semestre : **lundi 11 septembre 2023**
- Fin du semestre : **vendredi 8 décembre 2023 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 15 décembre 2023.**

Semestre 2

- Début du semestre : **lundi 15 janvier 2024**
- Fin du semestre : **vendredi 12 avril 2024 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 19 avril 2024.**

Vacances et interruptions pédagogiques :

- **Pause pédagogique de la Toussaint** : du 30 octobre au 3 novembre 2023
- **Vacances de Noël** : du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024
- **Pause pédagogique de février** : du 26 février au 1 mars 2024
- **Vacances de printemps** : du 22 avril au 3 mai 2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

L'UFR LLCE propose, au sein du Pôle Master, 4 mentions de master :

- **Langues et Sociétés (L&S)**
- Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)
- Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits (MITRA)
- Traduction et interprétation

Le Master Langues et Sociétés (L&S), c'est :

- une formation riche aux langues, littératures et civilisations de diverses aires géographiques
- une formation à la recherche scientifique, incluant la préparation de travaux de recherche (mémoires)
- une préparation aux métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'édition, incluant la poursuite d'études en doctorat
- des ouvertures professionnalisantes (traduction, médiation, interculturalité, etc.) incluant des stages et des mises en situation professionnelles
- une ouverture à l'international (séjours à l'étranger, métiers de l'international)
- un adossement solide à la recherche à travers deux laboratoires d'adossement (CECILLE et STL).

En bref, le Master Langues et Sociétés, c'est :

- **Plus de 250** étudiants
- **13** langues et **14** parcours de formation
- **4** options professionnalisantes
- Un taux d'insertion de **89%** (enquête 2019)

Objectifs du Master Langues et Sociétés

Le Master L&S vise à :

- offrir une bonne connaissance d'une aire linguistique et culturelle : langue, littérature, civilisation, société, culture
- former aux concepts et aux théories de grands champs disciplinaires : littérature, civilisation, traductologie, linguistique, didactique
- former à la démarche de la recherche : méthodologies, problématiques et techniques
- initier aux métiers de la recherche : stages en laboratoire, observation et participation aux activités de recherche des laboratoires et de l'Ecole doctorale
- ouvrir sur de nouvelles perspectives professionnelles : métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de l'édition numérique et imprimée, traduction et médiation linguistique, métiers de l'interculturel.

LES PARCOURS DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS:

Nom du parcours	Nom du ou de la responsable
Etudes anglophones	Mme Hélène Lecossois M. Xavier Kalck
Linguistique et didactique de l'Anglais	M. Maarten Lemmens Mme Annick Rivens
Etudes allemandes	Mme Martine Benoit
Etudes néerlandaises	M. Thomas Beaufiles
Etudes arabes	Mme Rim Hamdi
Etudes hébraïques	M. Elad Lapidot
Etudes japonaises	Mme Noriko Berlinguez-Kono
Etudes chinoises	Mme Lu Shi
Etudes néo-helléniques	M. Constantin Bobas
Etudes ibériques et ibéro-américaines	Mme Véronique Hébrard
Etudes italiennes - Etudes italiennes, éditions numériques et imprimées de textes littéraires	M. Jean-Philippe Bareil
Etudes lusophones	Mme Liliane Santos
Etudes slaves : russe, polonais	Mme Tatiana Milliaressi

LA STRUCTURE GLOBALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

1. Maquettes génériques des 4 semestres

Maquette du M1

	Compétences	S1	S2
B 1 o c 1	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances 	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS
		UE2 Méthodologie et numérique appliqué (hybride) 3 ECTS	UE 2 Méthodologie + Mémoire 6 ECTS
B 1 o c 2	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et intégrer des savoirs spécialisés 	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS
		UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS
B 1 o c 3	<ul style="list-style-type: none"> - Construire son projet professionnel 	UE 1 Séminaires d'ouverture 3 ECTS	UE 1 Séminaires d'ouverture 3 ECTS
		UE 2 Option professionnalisante au choix en fonction du projet personnel de l'étudiant.e <ul style="list-style-type: none"> - Métiers de l'enseignement et la recherche - Métiers de l'interculturel - Traduction et médiation linguistique - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique et imprimée) 6 ECTS	UE 2 Option professionnalisante au choix en fonction du projet personnel de l'étudiant.e <ul style="list-style-type: none"> - Métiers de l'enseignement et la recherche - Métiers de l'interculturel - Traduction et médiation linguistique - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique et imprimée) 6 ECTS
		UE 3 Projet de l'étudiant Offre établissement ou UE PE ouvertes 3 ECTS	

Maquette du M2

	Compétences	S3	S4
B l o c 1	- Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS	UE 1 Pratique de la langue 3 ECTS
		UE2 Méthodologie et numérique appliqué (hybride) 3 ECTS	UE 2 Mémoire 9 ECTS
B l o c 2	- Développer et intégrer des savoirs spécialisés	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 1 Séminaire de spécialité 6 ECTS
		UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS	UE 2 Séminaire de spécialité 6 ECTS
B l o c 3	- Construire son projet professionnel	UE 1 Séminaire d'ouverture 3 ECTS	UE 1 Séminaires d'ouverture ou séminaires doctoraux 3 ECTS
		UE 2 Séminaire thématique transversal 3 ECTS	
		UE 3 (UE PE) en fonction du projet personnel professionnel de l'étudiant.e - Vie du laboratoire (pour option métiers de l'enseignement et la recherche) - Conférence métiers (pour option métiers de l'interculturel) - Conférence métiers (pour option traduction et médiation linguistique) - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique) 3 ECTS	UE 2 Option professionnalisante Mise en situation professionnelle 3 ECTS
		UE 4 Option professionnalisante au choix - Métiers de l'enseignement et la recherche - Métiers de l'interculturel - Traduction et médiation linguistique - Métiers de l'édition numérique et imprimée (parcours études italiennes – édition numérique) 3 ECTS	

2. Les compétences visées dans le Master

Les **principales compétences visées** dans le Master Langues et Sociétés sont les suivantes :

- **Compétences linguistiques et culturelles :**

Maîtriser une langue étrangère

Maîtriser des connaissances approfondies sur l'histoire, la culture, les littératures et la (ou les) langue(s) d'une aire linguistique et/ou géographique

- **Compétences méthodologiques**

Maîtriser la méthodologie de la recherche en civilisation, littérature, linguistique, didactique dans les différentes langues de spécialité

Analyser et synthétiser des documents écrits et oraux en langue étrangère et en français

Mener des recherches documentaires en français et en langue étrangère

Définir un objet de recherche en développant l'autonomie de l'étudiant.e

- **Compétences communicationnelles**

Communiquer à l'oral et à l'écrit en langue étrangère dans son domaine de spécialité

Présenter, argumenter, défendre un sujet ou un point de vue

Rédiger des textes scientifiques dans la discipline

- **Autres compétences transférables**

Apprentissage de la gestion du temps

Travail en autonomie et travail collaboratif

Utilisation des outils numériques et des logiciels de bureautique, maîtrise des règles de mise en forme de documents

Les **options professionnalisantes** permettent de développer des **compétences spécifiques** et d'orienter le projet professionnel des étudiant.e.s. Les principales compétences visées dans chaque option sont les suivantes :

-**Traduction et médiation linguistique** »

- Savoir traduire dans le domaine des sciences humaines
- Conceptualiser les valeurs épistémiques, poétiques et esthétiques du texte à traduire
- Maîtriser les outils informatiques pour la traduction
- Savoir adapter le texte traduit à un public visé
- Maîtriser l'adaptation, la révision, la traduction synoptique en sciences humaines
- Maîtriser le processus éditorial (traduction, rédaction, correction)
- Mener des recherches documentaires (notamment au moyen des Technologies de l'Information et de la Communication)
- Traiter l'information en situation complexe

- **Métiers de l'interculturel :**

- Identifier des différences culturelles, d'origine internationale, nationale, régionale, organisationnelle ou professionnelle, en prenant en compte l'origine des différences culturelles et les valeurs sur lesquelles elles reposent
- Utiliser des outils pour améliorer la coopération professionnelle dans des milieux multiculturels
- Analyser des phénomènes interculturels
- Mener des recherches documentaires
- Traiter l'information en situation complexe

- **Métiers de l'enseignement et de la recherche**

- Maîtriser les problématiques et théories principales d'un domaine académique relatif aux langues et cultures étrangères
- Transmettre des savoirs, des méthodes de travail et élaborer des dispositifs d'apprentissage
- Préparer au concours de l'agrégation

- Savoir travailler en autonomie et conduire une recherche documentaire (dont Technologies de l'Information et de la Communication)
- Savoir construire un argumentaire autour d'une problématique de recherche, en rendre compte dans une communication orale ou rédiger des textes scientifiques (anglais et français)
- Savoir travailler en équipe autour d'un projet scientifique
- Valoriser la recherche et contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques

-Recherche en Linguistique de l'anglais

- Maîtriser les problématiques et théories principales en linguistique
- Acquérir les méthodes de recherche en linguistique
- Savoir travailler en autonomie sur des questions linguistiques et conduire une recherche documentaire dans le domaine
- Savoir construire un argumentaire autour d'une problématique linguistique, en rendre compte dans une communication orale ou rédiger des textes scientifiques (en anglais ou en français)
- Participer à des manifestations scientifiques
- Savoir travailler en équipe autour d'un projet scientifique

- Didactique de l'anglais

- Transmettre des savoirs et des méthodes de travail
- Acquérir les fondements théoriques en didactique et linguistique pour l'enseignement/apprentissage de l'anglais LVE
- Savoir travailler en autonomie sur des questions linguistiques et conduire une recherche documentaire
- Élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés aux publics visés, en y intégrant le numérique
- Savoir construire un argumentaire autour d'une problématique didactique, en rendre compte dans une communication orale ou rédiger des textes scientifiques (en anglais et en français)
- Savoir travailler en équipe autour d'un projet scientifique
- Valoriser la recherche et contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques.

3. Cadrage des emplois du temps 2023-2024

Afin de garantir un emploi du temps cohérent permettant aux étudiants de suivre l'ensemble des enseignements proposés de manière transversale, les emplois du temps des deux années de master respectent le cadrage suivant :

Types d'enseignements	Créneaux possibles
Séminaires de spécialité (tous semestres)	Lundi après-midi (à partir de 14h00) Mardi toute la journée Mercredi avant 17h Jeudi avant 17h
Méthodologie et numérique appliqué (S1, S2)	Vendredi 9h-13h Mercredi et jeudi après 17h (méthodologie de la traductologie uniquement)
Méthodologie et numérique appliqué (S3)	Vendredi 9h-13h – semaines 1, 2, 3 et/ou 12 (possibilité de rattrapage en semaine 13) Mercredi et jeudi après 17h (méthodologie de la traductologie uniquement)
Séminaires d'ouverture (tous semestres)	Organisation bilatérale entre parcours concernés
Séminaires transversaux thématiques (S3)	Vendredi toute la journée (si options professionnalisantes placées lundi matin et samedi) – semaines 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et/ou 11
Séminaires doctoraux (S4)	Vendredi toute la journée (si options professionnalisantes placées lundi matin et samedi)
Options professionnalisantes (S1, 2 et 4)	Lundi matin (jusqu'à 13h) Vendredi après-midi (après 14h) Samedi (intervenant.e.s extérieur.e.s)
Options professionnalisantes (S3)	Lundi matin (jusqu'à 13h) Vendredi après-midi (après 14h) – semaines 1, 2, 3 et/ou 12 (possibilité de rattrapage en semaine 13) Samedi (intervenant.e.s extérieur.e.s)

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Le master Langues et Sociétés est fondé sur une session d'évaluation longue et unique : le jury de la première session intervient début juillet, celui de la seconde session début septembre. Les évaluations sont organisées de manière semestrielle, entre septembre et décembre pour le semestre impair et entre janvier et avril pour le semestre pair.

Les modalités de contrôle de connaissances sont votées par les conseils de l'établissement et sont détaillées dans le présent guide des études. Les mémoires de recherche et l'expérience professionnelle font l'objet d'évaluations spécifiques décrites dans ce guide dans les sections spécifiques à ces deux éléments.

Les évaluations sont prévues au niveau de l'UE qui est créditée d'ECTS. Les enseignements constitutifs de l'UE pouvant faire l'objet d'une évaluation commune ou d'évaluations séparées.

1. Règles de progression

Extrait du règlement des études de l'Université de Lille

« Validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

Validation par compensation

A défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

- En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

En Master, l'**enjambement** M1/M2 n'est pas proposé. »

Les enseignements du master Langues et Sociétés sont évalués au cours d'une session unique dite longue (contrôle continu intégral). Cela signifie que si un.e étudiant.e n'obtient pas la moyenne lors des contrôles continus, il/elle a la possibilité de faire une évaluation supplémentaire de rattrapage.

Il est impératif dans le cas où un rattrapage est nécessaire, que l'étudiant.e ait obtenu deux notes, celle de l'évaluation initiale et celle de l'épreuve de rattrapage. Seule la seconde de ces deux notes est alors prise en compte dans le calcul final.

Ce travail supplémentaire peut avoir lieu pendant la période de cours ou juste après ; en tout état de cause avant la date limite de remontée des notes pour chacun des semestres.

Le calendrier de remontée des notes est voté chaque année par le conseil de Master et validé par le conseil de Faculté. A titre indicatif, pour l'année 2020-21, les notes devaient être remontées début février pour les semestres impairs et début juin pour les semestres pairs. Les rattrapages doivent avoir lieu AVANT ces dates pour que les notes remontées au secrétariat du pôle Master puissent être prises en compte.

2. Jurys

Le jury unique de la mention a lieu début juillet et porte sur la validation des résultats des semestres pairs et impairs de chaque année de formation (M1 et M2).

Les mentions (assez bien, bien, très bien, excellent) sont calculées à partir des résultats du Master 2 et sont attribuées sur la base de la moyenne des semestres 3 et 4.

A la suite du vote des CFVU des trois universités lilloises en mai 2017, **le redoublement en Master n'est plus automatique depuis l'année 2017-2018**. La décision revient désormais au jury de mention, qui accorde (ou pas) l'autorisation de redoubler.

FORMATION À LA RECHERCHE

Le Master Langues et Sociétés propose une formation transversale à la recherche qui s'articule autour de trois axes principaux :

- Une formation à la méthodologie de la recherche
- Une préparation de mémoires de recherche
- Des séminaires thématiques transversaux adossés aux axes de recherche des laboratoires d'adossment du master.

1. Formation à la méthodologie de la recherche

La formation à la méthodologie de la recherche se fait par le biais de séminaires proposés dans le cadre de l'UE 2, BCC1 aux semestres 1, 2 et 3.

Séminaires proposés :

Quatre séminaires sont proposés au choix de l'étudiant, en fonction de son sujet de mémoire :

- Méthodologie de la recherche en civilisation
- Méthodologie de la recherche en littérature
- Méthodologie de la recherche en traductologie
- Méthodologie de la recherche en linguistique (Parcours Linguistique et Didactique de l'Anglais)

Méthodologie de la recherche en civilisation (M1)

Intitulé du séminaire : Méthodologie de la civilisation MASTER 1 Semestre 1

Nombre de crédits : 3

Nom de l'enseignant responsable : Laurent CHÂTEL – Jean-Philippe BAREIL

Dates : le vendredi matin

Noms des intervenants :

- séances avec Anne Deltombe pour l'initiation aux ressources numériques et aux bibliothèques
- Séance 1, 29 sept, 3h en présentiel (J-P Bareil)
- Séance 2, 13 octobre, 3h en présentiel (+ 2 heures en distanciel courant novembre, L. de Carvalho)
- Séance 3, 20 octobre, 2h en présentiel (+ 2 heures en distanciel courant novembre, Martine Benoit)

Nombre d'heures : 12 heures (8h présentiel, 4h distanciel)

Langue d'enseignement : français

Pré-requis :

Bases solides en civilisation, en histoire et en histoire culturelle.

Compétences visées :

Maîtrise des outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la recherche en civilisation.
Renforcement des bases de connaissance en matière d'utilisation des logiciels clés, notamment Word.
Capacité d'élaboration d'un rapport d'étape complet en fin de semestre.

Contenu de la formation :

Accompagnement dans la préparation du rapport d'étape ; formation à la préparation d'un état de la question ; conceptualisation et problématisation du sujet ; présentation générale du rapport ; constitution d'une bibliographie.

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Lectures personnelles, exercices d'entraînement.

Bibliographie succincte :

Une bibliographie sera distribuée lors de la première séance.

Modalités d'évaluation :

Mémoire de recherche (note du/de la directeur/trice de recherche)

Méthodologie de la recherche en civilisation (M2)

Intitulé du séminaire : Méthodologie de la civilisation MASTER 2 Semestre 3

Nombre de crédits : 3

Nom de l'Enseignant responsable : Laurent CHÂTEL – Jean-Philippe BAREIL

Noms des intervenants : Claire DUBOIS + Jean-Philippe BAREIL + Véronique HÉBRARD

Dates : le vendredi matin (calendrier prévisionnel 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre, dates A CONFIRMER)

Nombre d'heures : 12H (8h présentiel et 4h distanciel)

Langue d'enseignement : français

Pré-requis :

Avoir suivi les séminaires de méthodologie de la civilisation au semestre 1 et 2 du M1.

Compétences visées :

Poursuite de l'apprentissage de la recherche ; maîtrise des outils et des concepts de la recherche.

Organisation des Mastérialles et maîtrise de la valorisation de la recherche.

Contenu de la formation :

Rappel des bases de la recherche en prévision du rapport d'étape et poursuite de l'apprentissage ; découverte des outils de la recherche et de la valorisation de la recherche.

Accompagnement en vue de l'organisation des mastérialles au début du S4 : prise de contact avec les responsables de méthodologie « Littérature », appel à communications et structuration de la journée, choix des présidents de séance ; découverte de l'organisation d'une journée scientifique (présentation de la journée et des intervenants, conduite des débats à la suite des interventions). Accompagnement des étudiants souhaitant présenter une communication (préparation du texte/des notes support, expression orale en public, gestion du temps).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Lecture et travail personnel (en vue du mémoire final). Préparation des mastérialles pour l'équipe organisatrice. Préparation des abstracts et communications pour les mastérialles pour celles et ceux qui le souhaitent.

Bibliographie succincte :

Une bibliographie sera distribuée par les enseignant(e)s pendant les cours.

Modalités d'évaluation :

Validation par le rapport d'étape sur le mémoire de M2 (note transmise par le/la directeur/trice de recherche)

Méthodologie de la recherche en littérature (M1)

Intitulé : Méthodologie de la Recherche en Littérature **Semestre** : S1
Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits **Charge globale du travail étudiant** : 75 heures
Nom des enseignants responsables : C. Bobas ; J.-P. Bareil
Noms des intervenants : H. Cottet, M. Benoît, C. Hähnel-Mesnard
Nombre d'heures : 12 heures
Calendrier prévisionnel : vendredi matin, semaines 2, 3, 4 et 12 (possibilité de rattrapage semaine 13)
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Acquis méthodologiques et disciplinaires de licence.

Compétences visées : Conceptualisation d'un sujet de recherche ; utilisation des ressources bibliographiques ; mise en forme des travaux de recherche.

Contenu de la formation :

Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format hybride, combinant pour chaque semestre, **8h de cours en présentiel, et 4h de distanciel**, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s (voir organisation ci-dessous). Ces différentes heures fonctionnent en complémentarité, les activités mises en place à distance servant de préalable ou de suite nécessaire aux ateliers menés en présentiel. Le suivi régulier de ces différents modules [1 module = 2h de présentiel + 1h de distanciel] est donc requis. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastérialles.

Notes :

- Pour les séances en présentiel (2h pour chaque « module »), le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.
[Exceptionnellement, certaines des sessions « en présentiel » auront lieu par Zoom. Merci de vous référer au calendrier pour plus de détails].
- La partie en distanciel (1h pour chaque « module ») pourra se faire en amont du cours ou en aval, selon le choix de l'enseignant.e. L'idée est d'inclure une dimension numérique à notre enseignement. Ces activités pourront inclure des lectures préparatoires ou complémentaires, des travaux d'écriture (rédaction, correction, mise en forme, etc.), des forums de discussion.
N.B. : L'ajout d'un cours sur Zoom n'est pas prévu dans ces différentes activités, la visioconférence étant à réserver à un contexte sanitaire spécifique.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Voir descriptif ci-dessus.

Bibliographie succincte :

Des références bibliographiques correspondant à chaque module seront fournies par chaque enseignant.e.

Modalités d'évaluations :

L'évaluation de la méthodologie entre dans le cadre de celle des différents travaux de recherche par le.la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.

Intitulé : Méthodologie de la Recherche en Littérature **Semestre** : S2
Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits **Charge globale du travail étudiant** : 75 heures
Nom des enseignants responsables : C. Bobas ; J.-P. Bareil
Noms des intervenants : C. Cederna, G. Leduc
Nombre d'heures : 12 heures
Calendrier prévisionnel : vendredi matin, date à confirmer. Un calendrier précis sera fourni à la rentrée de septembre.
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Acquis méthodologiques et disciplinaires de licence.

Compétences visées : Approfondissement du sujet de recherche ; travail sur la structuration du mémoire ; consolidation des outils d'analyse formelle et théorique.

Contenu de la formation :

Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format hybride, combinant pour chaque semestre, **8h de cours en présentiel, et 4h de distanciel**, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s (voir organisation ci-dessous). Ces différentes heures fonctionnent en complémentarité, les activités mises en place à distance servant de préalable ou de suite nécessaire aux ateliers menés en présentiel. Le suivi régulier de ces différents modules [1 module = 2h de présentiel + 1h de distanciel] est donc requis. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastérialles.

Notes :

- Pour les séances en présentiel (2h pour chaque « module »), le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.
- La partie en distanciel (1h pour chaque « module ») pourra se faire en amont du cours ou en aval, selon le choix de l'enseignant.e. L'idée est d'inclure une dimension numérique à notre enseignement. Ces activités pourront inclure des lectures préparatoires ou complémentaires, des travaux d'écriture (rédaction, correction, mise en forme, etc.), des forums de discussion.

N.B. : L'ajout d'un cours sur Zoom n'est pas prévu dans ces différentes activités, la visioconférence étant à réserver à un contexte sanitaire spécifique.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Voir descriptif ci-dessus.

Bibliographie succincte :

Des références bibliographiques correspondant à chaque module seront fournies par chaque enseignant.e.

Modalités d'évaluations :

L'évaluation de la méthodologie entre dans le cadre de celle des différents travaux de recherche par le.la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.

Méthodologie de la recherche en littérature (M2)

Intitulé : Méthodologie de la Recherche en Littérature **Semestre** : S3
Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits **Charge globale du travail étudiant** : 75 heures
Nom des enseignants responsables : C. Bobas ; J.-P. Bareil
Noms des intervenants : C. Bobas, H. Lecossois
Nombre d'heures : 12 heures
Calendrier prévisionnel : vendredi matin, sur quatre semaines (entre les semaines 2, 3, 4, 12, 13). Un calendrier plus précis sera fourni à la rentrée de septembre.
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Acquis méthodologiques et disciplinaires de licence.

Compétences visées : Consolidation des outils d'analyse formelle et théorique ; initiation à l'organisation d'événements scientifiques ; travail de recherche individuelle et collective.

Contenu de la formation :

Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format hybride, combinant pour chaque semestre, **8h de cours en présentiel, et 4h de distanciel**, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s (voir organisation ci-dessous). Ces différentes heures fonctionnent en complémentarité, les activités mises en place à distance servant de préalable ou de suite nécessaire aux ateliers menés en présentiel. Le suivi régulier de ces différents modules [1 module = 2h de présentiel + 1h de distanciel] est donc requis. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastériales.

Notes :

- Pour les séances en présentiel (2h pour chaque « module »), le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.
- La partie en distanciel (1h pour chaque « module ») pourra se faire en amont du cours ou en aval, selon le choix de l'enseignant.e. L'idée est d'inclure une dimension numérique à notre enseignement. Ces activités pourront inclure des lectures préparatoires ou complémentaires, des travaux d'écriture (rédaction, correction, mise en forme, etc.), des forums de discussion.

N.B. : L'ajout d'un cours sur Zoom n'est pas prévu dans ces différentes activités, la visioconférence étant à réserver à un contexte sanitaire spécifique.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Voir descriptif ci-dessus.

Bibliographie succincte :

Des références bibliographiques correspondant à chaque module seront fournies par chaque enseignant.e.

Modalités d'évaluations :

L'évaluation de la méthodologie entre dans le cadre de celle des différents travaux de recherche par le.la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.

Méthodologie de la recherche en traductologie M1 (en distanciel, par zoom)

Séminaire méthodologique de : *Traductologie*
M1 S1
Adossement recherche :
CECILLE

Intitulé de l'UE : 2
Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits Charge globale du travail étudiant : 75 heures
Nom de l'enseignant responsable : *TATIANA MILLIARESSI*
Noms des intervenants pressentis : Lynne FRANJIE, Ronald JENN, Tatiana MILLIARESSI
Nombre d'heures : 12 heures (6h en présentiel + 6h en distanciel)
Calendrier prévisionnel : vendredis, 9h-13h et 10h-12h
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : niveau licence en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie

Compétences visées :

- connaissance de base des normes (rédactionnelles et bibliographiques) spécifiques de chacune des orientations de recherches traductologiques (linguistique, littéraire, culturel, etc.) et aux domaines d'application scientifiques (philosophie, histoire, linguistique, critique littéraire) ;
- savoir gérer une base de références avec des outils spécifiques ; compréhension du mode de fonctionnement des principaux outils informatiques ;
- contextualiser la réflexion sur la traduction.

Contenu de la formation :

- Premières recommandations à la rédaction du mémoire,
- Retro-planning,
- Sensibilisation au plagiat et à l'éthique scientifique,
- Ressources documentaires et outils,
- Contextualisation de la recherche en traductologie,
- Constitution du corpus,
- Macro-structure du mémoire,

Travail de l'étudiant hors présentiel : une cinquantaine d'heures

- Application des connaissances méthodologiques dans la préparation d'un mémoire en traductologie

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera proposée par chaque intervenant.

Modalités d'évaluations : l'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches en traductologie de chaque étudiant.

Séminaire méthodologique de : *Traductologie*

M1 S2

Adossement recherche :

CECILLE

Intitulé de l'UE : 2

Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits **Charge globale du travail étudiant :** 75 heures

Nom de l'enseignant responsable : *TATIANA MILLIARESSI*

Noms des intervenants pressentis : Slynne FRANJIE, Spiros MACRIS, Liliane SANTOS

Nombre d'heures : 12 heures (6h en présentiel + 6h en distanciel)

Calendrier prévisionnel : vendredis, 9h-13h et 10h-12h

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : niveau licence en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie

Compétences visées :

- connaissance de base des normes (rédactionnelles et bibliographiques) spécifiques de chacune des orientations de recherches traductologiques (linguistique, littéraire, culturel, etc.) et aux domaines d'application scientifiques (philosophie, histoire, linguistique, critique littéraire) ;
- savoir gérer une base de références avec des outils spécifiques ; compréhension du mode de fonctionnement des principaux outils informatiques ;
- contextualiser la réflexion sur la traduction.

Contenu de la formation :

- traduction assistée par ordinateur (TAO), ses méthodes et ses outils,
- implications socio-économiques de la technologie en traduction,
- aides nouvelles à la traduction et le statut du traducteur,
- approches idéologiques de la traduction.

Travail de l'étudiant hors présentiel : une cinquantaine d'heures

- Application des connaissances méthodologiques dans la préparation d'un mémoire en traductologie

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera proposée par chaque intervenant.

Modalités d'évaluations : l'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches en traductologie de chaque étudiant.

Méthodologie de la recherche en traductologie M2 (en distanciel, par zoom)

Séminaire méthodologique de : *Traductologie*

M2 S3

Adossement recherche :

CECILLE

Intitulé de l'UE : 2

Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits **Charge globale du travail étudiant :** 75 heures

Nom de l'enseignant responsable : *TATIANA MILLIARESSI*

Noms des intervenants pressentis : Constantin BOBAS, Lynne FRANJIE, Spiros MACRIS

Nombre d'heures : 12 heures (6h en présentiel + 6h en distanciel)

Calendrier prévisionnel : vendredis 9h-13h et 10h-12h

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : niveau M1 en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie et/ou la traduction

Compétences visées :

- connaître les principaux outils du traducteur et leurs bases théoriques ;
- savoir contextualiser une problématique ;
- développer une réflexion sur le rôle médiateur des outils.

Contenu de la formation :

- Rédaction du mémoire en M2 en traductologie (mémoire conçu comme un ouvrage à publier),
- Traduction contrastive – traduction herméneutique dans un contexte dramatique (comparaison de deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une démarche contrastive et d'autre part sur le modèle herméneutique qui prend en considération une traduction des idées et des contextes culturels),
- Traduction dans un contexte culturel et idéologique.

Travail de l'étudiant hors présentiel : une cinquantaine d'heures

Application des connaissances méthodologiques dans la préparation d'un mémoire en traductologie

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera proposée par chaque intervenant.

Modalités d'évaluations : l'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches en traductologie de chaque étudiant.

Préparation du mémoire de recherche

Conformément aux dispositions du Cadre national des formations (*Arrêté du 22 janvier 2014, article 16*) et en vertu des maquettes votées par l'établissement pour le quinquennal 2020-2025, les étudiants doivent préparer un mémoire de recherche durant leur cursus.

1. Modalités du mémoire de recherche

Dans le cadre de la maquette du master Langues et Sociétés, la préparation d'un mémoire de recherche est prévue en Master 1 et en Master 2.

L'étudiant prépare et soutient un mémoire de recherche en M1 et en M2, chacun donnant lieu à une soutenance formelle devant un jury. L'étudiant peut soit poursuivre son sujet en M1 et M2, en l'élargissant et le développant, soit choisir un autre sujet (les deux étant susceptibles d'être poursuivis en thèse de doctorat).

La préparation du mémoire représente un total de 21 à 30 ECTS, selon les parcours. Elle donne lieu aux semestres impairs (S1, S3) :

- à un enseignement de « Méthodologie de la recherche et numérique appliqué » (doté de 3 ECTS par semestre aux S1 et S3)
- à une présentation du travail de recherche aux semestres pairs (S2, S4) dans le cadre d'une UE dédiée (dotée de 6 ECTS au S2 et dotée de 9 ECTS au S4).
- dans certains parcours de la mention, le cours de « Pratique de la langue » (doté de 3 ECTS aux S1 à S4) permet de préparer à plusieurs tâches liées au travail de recherche (dont la soutenance orale du mémoire en langue étrangère).

2 Direction du mémoire

Les mémoires de recherche de Master 1 et de Master 2 sont suivis par un.e enseignant.e-chercheur.se (Maître de conférences, Maître de conférences HDR ou Professeur.e des universités).

3- Sujet du mémoire

Le sujet du mémoire est choisi par l'étudiant.e, soit à partir d'un ensemble de sujets proposés par l'équipe pédagogique, soit sur sa propre suggestion qui doit être acceptée par le directeur ou la directrice de recherche (en amont de l'inscription en M).

Le sujet du mémoire doit porter sur l'aire linguistique et culturelle de sa spécialité et s'inscrire dans la spécialité de l'un.e des enseignant.e.s-chercheur.se.s de l'équipe pédagogique.

4- Langue du mémoire

Dans les parcours suivants de M1, le mémoire se fait obligatoirement en langue étrangère : études-anglophones, études ibériques et ibéro-américaines, études germaniques, études italiennes, études néerlandaises, études russes, linguistique de l'anglais.

Dans les autres parcours de M1 et dans les parcours de M2, le choix de la langue du mémoire se fait en concertation entre l'étudiant.e, le directeur ou la directrice de mémoire, le ou la responsable du parcours et la responsable de la mention, en fonction de sa formation initiale et de son projet professionnel futur (thèse en co-tutelle, expérience professionnelle en France ou à l'étranger, etc.).

Le mémoire inclut un résumé (équivalent à 10% de son nombre de pages) dans l'autre langue (en français si le mémoire est en langue étrangère et vice-versa).

5- Présentation du mémoire

Le mémoire de recherche en M1 comporte un minimum de 40 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 95 000 à 100 000 signes.

Le mémoire de recherche en M2 comporte un minimum de 80 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 190 000 à 200 000 signes.

Pour les règles de présentation du mémoire, l'étudiant.e suit les consignes et les conseils donnés dans le cours de méthodologie ainsi que par son directeur ou sa directrice de mémoire, dans le respect des normes en vigueur dans sa discipline.

6- Evaluation du mémoire

L'évaluation du mémoire de Master 1 et de Master 2 se fait en deux étapes.

- Un rapport d'étape en milieu d'année

L'avancement du mémoire est évalué en décembre-janvier par le directeur ou la directrice de recherche, selon la modalité suivante : l'étudiant.e remet à son directeur ou sa directrice de recherche un projet de mémoire qui permet d'évaluer l'état d'avancement de son projet de recherche. Ce travail comporte une bibliographie ainsi qu'un état d'avancement des travaux (conceptualisation des termes du sujet, état de la recherche, esquisse de problématique etc.). Ce travail devra comporter un minimum de 6 pages, bibliographie comprise (texte rédigé en interligne 1,5, Times New Roman, police 12, marges de 2,5 cm, soit environ 15 000 signes).

La note attribuée à ce travail constitue, aux semestres 2 et 4 la note de la « Méthodologie de la recherche », quelle que soit l'option choisie (civilisation, littérature, linguistique, traductologie).

Une version de ce travail présentée en langue étrangère permet d'évaluer, dans certains parcours, la « Pratique de la langue » au sein de la même UE.

- Une soutenance du mémoire en fin d'année

La soutenance a lieu lors de la session unique (entre mi et fin juin), selon un calendrier voté annuellement. Le mémoire est soutenu devant un jury composé de deux enseignant.e.s-chercheur.se.s ou plus.

Des dérogations de soutenance du mémoire en septembre peuvent être attribuées de manière exceptionnelle. Dans ce cas, l'étudiant.e fait une demande écrite à son directeur ou sa directrice de mémoire et au / à la responsable de son parcours, en précisant le ou les motifs de la demande (activité salariée, problèmes de santé, etc.). La décision est prise en concertation entre le directeur ou la directrice du mémoire et le/la responsable du parcours, ce.tte dernier.e étant garant de la cohérence au sein du parcours. Un bilan des demandes de dérogation est présenté au Conseil du master tous les ans pour prendre les mesures d'ajustement qui peuvent s'avérer nécessaires.

SEMINAIRES DE SPECIALITE

(BCC2)

Parcours Etudes Chinoises

Responsable du parcours : Lu SHI

Intitulé du séminaire : Littérature Classique**Nombre de crédits : 6****Nom de l'Enseignant responsable :** Isabella Falaschi Lévy**Noms des intervenants :** 1**Nombre d'heures :** 12 (6 CM et 6 TD)**Langue d'enseignement :** Français**Pré-requis :**

Connaissance de l'histoire de la littérature classique chinoise

Connaissance minimale de la langue classique chinoise

Compétences visées : Apprendre à lire et traduire la langue des textes du théâtre classique chinois ; appréhender une méthodologie de travail, en posant une problématique et en essayant de la cerner à travers l'analyse d'un corpus de textes littéraires et de critique littéraire.**Contenu de la formation :**

Ce séminaire portera son attention sur le théâtre classique des Yuan (XIIIe-XIVe siècle) et, plus particulièrement, sur quelques livrets que la dramaturgie chinoise moderne et contemporaine a définis comme "tragédies" (beiju) au même titre que celles occidentales. À travers la traduction et l'analyse d'extraits de 2 pièces sélectionnées (Automne au palais des Han et L'Orphelin des Zhao), nous nous interrogerons sur l'opportunité d'appliquer a priori des conceptions esthétiques occidentales au contexte dramatique chinois.

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Lecture des textes (en français)

Préparation des traductions fournies en classe

Bibliographie succincte : *Trois pièces du théâtre des Yuan*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

Documents fournis en classe.

Modalités d'évaluation : Contrôle des connaissances à la fin du cours

Intitulé du séminaire : UE1 Littérature et Traduction – Séminaire 2 : Critique de la traduction littéraire

Nombre de crédits : 3

Nom de l'Enseignant responsable : Zhuya WANG

Noms des intervenants : Zhuya WANG

Nombre d'heures : 12h (6hCM et 6hTD)

Langue d'enseignement : français

Pré-requis :

*Connaissance minimale de l'histoire et de la littérature chinoises du 20^{ème} siècle.

*Bonne connaissance de la langue chinoise et de la langue française

Compétences visées :

Ce séminaire vise à initier les étudiant.e.s à la critique de la traduction littéraire, en leur présentant une méthode interdisciplinaire qui articule l'analyse textuelle et l'analyse contextuelle.

Contenu de la formation :

Dans ce séminaire, nous travaillerons sur trois aspects principaux de la critique de la traduction littéraire : contexte, texte (texte source et texte(s) d'arrivée) et traducteur. La première séance sera consacrée à l'analyse sociologique du champ de la traduction (en prenant en compte son rapport au champ littéraire) ; les deuxième et troisième séances porteront sur l'analyse linguistique et stylistique du texte original et du texte traduit (ou des textes traduits) ; dans les dernières séances, nous nous intéresserons au sujet traduisant.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lecture ; analyse des extraits de textes littéraires en traduction

Bibliographie littéraire succincte :

BERMAN Antoine, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

BERMAN Antoine, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Le Seuil, 1999.

BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°89, pp. 3-46, 1991.

LADMIRAL Jean-René, *Sourcier ou cibliste*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

ZHANG Yinde, *Le Monde romanesque chinois au XX^e siècle. Modernités et identités*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Modalités d'évaluation :

Exposé oral lors de la dernière séance.

Intitulé du séminaire : Séminaire de spécialité La société chinoise S1/3

Nombre de crédits : 6

Nom de l'Enseignant responsable : Shi Lu

Noms des intervenants : Shi Lu

Nombre d'heures : 24h : 12CM et 12TD

Langue d'enseignement : chinois/français

Pré-requis :

Bon niveau de chinois en compréhension écrite et orale

Compétences visées :

Se familiariser avec le chinois de presse dans les domaines économique, politique et social ; Acquérir des méthodes de travail pour analyser des phénomènes de société

Contenu de la formation :

Ce séminaire s'intéressera aux mutations de la société chinoise depuis la fin des années 1970 à travers les différentes étapes de la réforme économique urbaine et rurale. L'objectif est de mieux comprendre la pluralité des situations tant sur le plan social que sur le plan économique depuis le début de la période de réforme et d'ouverture.

Le cours s'organisera autour d'articles de presse et de documents iconographiques pour aborder des questions de société. A travers différents supports écrits et visuels, les étudiants amélioreront leurs compétences en compréhension et expression écrite en chinois et enrichiront leurs connaissances sur la Chine d'aujourd'hui.

Travail de l'étudiant hors présentiel : préparer les textes avant chaque séance et lire régulièrement la presse en langue chinoise

Bibliographie succincte :

Documents de travail sur Moodle

Modalités d'évaluation :

Devoir écrit sur table

Intitulé du séminaire : Monde asiatique – Histoire de Taiwan

Nombre de crédits : 6

Nom de l'Enseignant responsable : Philippe CHEVALERIAS

Noms des intervenants : Philippe CHEVALERIAS

Nombre d'heures : 6 CM et 6 TD

Langue d'enseignement : français / chinois

Pré-requis : Posséder les connaissances supposées acquises à l'issue de la licence sur l'histoire de Taiwan / de la Chine + niveau B1 en langue chinoise

Compétences visées :

Acquisition de connaissances approfondies sur l'histoire de Taiwan

Contenu de la formation : Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants de mieux comprendre les spécificités de la société taïwanaise, son évolution au cours du temps, ainsi que ses liens avec la Chine. Il s'organisera autour de périodes / d'événements clés de l'histoire de Taïwan, et s'appuiera selon les thèmes abordés sur des textes / du vocabulaire en langue chinoise.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lecture documents, cartes ... et/ou travail de traduction

Bibliographie succincte : donnée en cours

Modalités d'évaluation : Epreuve écrite : question(s) et/ou traduction lors de la dernière séance

Intitulé du séminaire : Monde asiatique – Séminaire 2 : Influences chinoises en Asie du Sud-Est

Nombre de crédits : 3

Nom de l'Enseignant responsable : Clément SEHIER

Noms des intervenants : Clément SEHIER

Nombre d'heures : 12h (6CM et 6TD)

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Connaissances de base sur l'histoire et l'économie de la Chine

Compétences visées :

- Comprendre les interdépendances croissantes entre la Chine et les pays de l'ASEAN.
- Être capable de mobiliser une approche interdisciplinaire (économie, géographie, histoire, géopolitique) pour appréhender le rôle de la Chine dans la région.

Contenu de la formation :

Depuis plus d'une décennie, les autorités chinoises n'hésitent plus à affirmer leur puissance économique et géostratégique à l'international. L'influence chinoise s'intensifie tout particulièrement en Asie du Sud-Est depuis le lancement des « Nouvelles Routes de la Soie » par Xi Jinping en 2013 à Jakarta (Indonésie). De par leur proximité géographique, les liens culturels et commerciaux entre la Chine et les pays de l'ASEAN sont très anciens. Mais depuis la décennie 2010, la présence chinoise dans la région prend une nouvelle dimension.

Dans ce séminaire, nous nous intéresserons à différentes questions soulevées par la présence chinoise en Asie du Sud-Est. Premièrement, quelles sont les motivations de cette rapide projection chinoise dans la région, pour un pays jusqu'alors relativement discret à l'international ?

Ensuite, quelles sont les modalités de cette projection ? La présence chinoise prend de nombreuses formes (investissement directs, aide au développement, projets d'infrastructures, mais également présence militaire et influences politiques...). De leur côté, les entreprises chinoises bénéficient-elles d'une réelle autonomie dans leurs stratégies d'internationalisation, ou répondent-elles aux exigences des autorités politiques ?

Enfin, nous réfléchirons ensemble aux effets de cette présence chinoise du point de vue de l'ASEAN et des pays qui la composent. Les populations locales bénéficient-elles de cette présence, conformément au discours « gagnant-gagnant » des autorités chinoises ? La présence chinoise est-elle un obstacle ou un accélérateur de l'intégration de l'ASEAN ? Les influences sont-elles réciproques entre la Chine et l'ASEAN : assiste-t-on à l'imposition de nouvelles normes par la Chine, ou à une circulation de normes entre les deux territoires ?

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Lectures d'articles de presse et scientifique sur la présence chinoise en Asie du Sud-Est. Le sujet étant très actuel, l'implication régulière des étudiants est nécessaire.

Bibliographie succincte :

Documents donnés en cours

Modalités d'évaluation :

Exposés oraux ; participation ; dissertation individuelle

Intitulé du séminaire : Histoire de la Chine contemporaine - Séminaire 1 : La Chine maoïste (1949-1976) : nouvelles approches historiques

Nombre de crédits : 3

Nom de l'Enseignant responsable : Christine VIDAL

Noms des intervenants : Christine VIDAL

Nombre d'heures : 6 CM et 6 TD

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Bonne connaissance générale de la période.

Compétences visées : Ce séminaire vise à donner aux étudiant.e.s des repères en les sensibilisant à l'historiographie de la période et à leur permettre de se familiariser avec les sources susceptibles d'être mobilisées dans une recherche historique.

Contenu de la formation : Après un rappel des déplacements récents qui se sont opérés dans ce champ de recherche et une présentation rapide des sources et ressources accessibles en bibliothèques ou en ligne, nous travaillerons sur des documents en langue originale afin que chacun.e se confronte à la question des sources. Nous nous demanderons ce que ces sources publiques et privées donnent à voir et comment, et quelle utilisation peut en être faite. Une attention particulière sera portée aux termes et formulations utilisés dans ces différents documents.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lectures, préparation des traductions.

Bibliographie succincte : Brown Jeremy, Johnson Matthew (ed.), *Maoism at the Grassroots. Everyday Life in China's Era of High Socialism*, Cambridge, Harvard University Press, 2015; Leese Daniel, Engman Puck, *Victims, Perpetrators and the Role of Law in Maoist China. A Case Study Approach*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2018; Wemheuer Felix, *A Social History of Maoist China. Conflict and Change, 1949-1976*, Cambridge University Press, 2019.

Modalités d'évaluation : questions et/ou traduction lors de la dernière séance.

SEMINAIRES THEMATIQUES TRANSVERSAUX

(BCC3)

La formation à la recherche est consolidée par des séminaires thématiques transversaux adossés aux axes de recherche des laboratoires d'adossement (CECILLE et STL).

Cinq séminaires sont proposés, sous forme de demi-journées d'études, dans le cadre du BCC 3 aux semestres 3 et 4. A ces séminaires s'ajoutent des séminaires de l'Ecole Doctorale. Les séminaires sont au choix de l'étudiant.e, en fonction de son sujet de mémoire et de ses centres d'intérêt :

Séminaires proposés (BCC 3, semestres 3 et 4)

M2 – Semestre 3

- ~~— Etudes croisées : littératures, civilisations et cultures visuelles étrangères~~
- Images et Imaginaires des Amériques : arts, littérature et histoire des représentations
- Ruptures et transitions à l'aune des défis contemporains
- Traductologie et traduction
- Linguistique

M2-Doctorat – Semestre 4

- Penser-repenser le genre
- Culture matérielle et visuelle

SEMINAIRE TRANSVERSAL : Images et imaginaires des Amériques : art, littérature et histoire des représentations.

Co-responsables : Roberta Previtiera ; Xavier Kalck

Nombre de crédits : 3 **Semestres d'enseignement :** Semestre 3 (S1 M2)

Nom des enseignants responsables : Roberta Previtiera ; Xavier Kalck

Noms des intervenants prévus : Sabrina Avilán, Yasna Bozhkova, Dorothée Chuitem, Hélène Cottet, Diane Drouin, Javier Jurado, Xavier Kalck, Julie Loison-Charles, Roberta Previtiera, Matthew Redmond, Justyna Rusak, Antoine Rodríguez, Gaëlle Guillet-Sariols, Gerardo Centenera Tapia, Chloé Thomas, Mikaël Toulza, Eduardo Uribe.

Nombre d'heures : 18h sur 3 journées.

Pré-requis : Inscription en M2 Langues et Sociétés

Adossement à la recherche et Axes(s) concernés(s) : Laboratoire CECILLE, Axe « Cultures aréales », aire Les Amériques

Compétences visées :

Rédiger un compte-rendu de manifestation scientifique.

Se familiariser aux résultats récents de la recherche en études américaines.

Développer une approche interdisciplinaire.

Développer le travail en autonomie.

Développer la prise de parole dans le cadre d'une manifestation scientifique : poser des questions après une communication, formuler une hypothèse dans le cadre d'un échange scientifique.

Mettre sa recherche en perspective avec une manifestation scientifique.

Contenu de la formation :

Ce séminaire transversal a pour but de familiariser les étudiants aux développements récents de la recherche sur les Amériques. Le thème retenu sera l'occasion de croiser plusieurs aires culturelles et linguistiques (anglophone, hispanophone, lusophone) ainsi que plusieurs champs méthodologiques et donc de mettre en œuvre la démarche interdisciplinaire et transnationale qui structure les actions menées dans le cadre de l'aire Les Amériques du laboratoire CECILLE. Pour ce faire, chaque demi-journée comprendra des intervenants spécialistes d'aires linguistiques et culturelles différents et le débat sera ensuite animé par un répondant, ce qui permettra de mettre en perspective les communications. La prise de parole des étudiants sera fortement encouragée afin de développer des compétences par le biais d'une formation à la recherche près de la recherche.

Bibliographie :

BEACH, Christopher, *The Cambridge Introduction to 20th Century American Poetry*, Cambridge, Cambridge UP, 2003.

CRANE, Gregg, *The Cambridge Introduction to the 19th Century American Novel*, Cambridge, Cambridge UP, 2007.

LETORT Delphine; TUHKUNEN Taïna, « Inspiré d'une vie : le genre biopic en question », *LISA*, vol. XIV-n°2, 2016, URL : <http://journals.openedition.org/lisa/8949> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/lisa.8949>

MANNING, Susan, Andrew TAYLOR (eds), *Transatlantic Literary Studies. A Reader*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2007.

NICHOLS, Bill, *La representación de la realidad. Cuestiones y conceptos sobre el documental*, Barcelona, Paidós, 1997.
OLMO IBÁÑEZ, María Teresa del. *Teoría de la biografía*, Madrid, Dykinson, 2015.
PARRISH, Timothy (ed.), *The Cambridge Companion to American Novelists*, Cambridge, Cambridge UP, 2013.
RAJEWSKY, Irina, «Intermediality, Intertextuality and Remediation. A literary Perspective on Intermediality», *Intermedialités*, 6, 2005, pp: 43-64.

Modalités d'évaluations : : Compte-rendu du séminaire en français dans lequel l'étudiant met en perspective les contenus présentés et discutés avec ses thématiques de recherche.

Programme prévisionnel

Journée 1. À l'image d'une vie : le sujet comme fiction. Vendredi 6 oct. salle B0.553

Cette première journée sera consacrée à l'examen des rapports entre le domaine du biographique et celui de sa mise en image, qu'il s'agisse de récits de vie, mais aussi de la fonction des images et représentations dans la constitution du sujet. On s'intéressera en particulier à la question de la mise en fiction des récits de vie et au rôle que possèdent images et imaginaires dans l'élaboration de filiations et de généalogies. On cherchera à analyser la place de la fiction dans les discours biographiques ainsi que le rôle du matériel historique dans les récits de vie purement fictionnels.

Journée 2. Publics imaginaires : la réception. programme ou accident ? Vendredi 27 oct. salle B0.553

Notre deuxième journée portera sur les questions de réception, du point de vue des imaginaires que construisent et sollicitent œuvres et prises de parole. On s'intéressera spécifiquement aux efforts entrepris pour inventer et façonner de nouveaux publics à l'image de discours autrement inaudibles.

Journée 3. L'essor du texte-image : l'intermédialité. projet transgressif ou effet de mode ? Vendredi 1^{er} déc. salle B0.553

Pour cette troisième journée, on se concentrera sur les dialogues qui s'instaurent entre différents types d'images, selon les médias utilisés, qu'elles soient picturales, photographiques, cinématographiques ou littéraires. On s'intéressera tout particulièrement à la nature du projet intermédial, ses buts et ses effets, afin de comprendre comment cette démarche est porteuse de sens selon les contextes.

Intitulé du séminaire : « Ruptures et Transitions à l'aune des défis contemporains »

Semestre 3 – BCC3-UE4

Nombre de crédits : 3

Nom de l'enseignant responsable : Martine Benoit (ALITHILA), Lucie de Carvalho (CECILLE), en partenariat avec Dominique Herbet (IRHiS)

Dates : 13/10 ; 27/10 ; 17/11 ; pour chaque date, environ de 9h30 à 16h

Noms des intervenants confirmés : Thomas Beaufiles, Imad Beggour, Paul Cary, Jérôme Foncel, Dominique Herbet, Murielle Rivenet, Lucie de Carvalho, Martine Benoit.

Nombre d'heures : 18h

Langue d'enseignement : français

Adossement : séminaire inter-laboratoires en SHS :

CECILLE Axe 3 « Pouvoirs, sociétés, cultures »

IRHiS Pôle « Pouvoirs, normes, conflits »

ALITHILA : Projet I-Site « Ecocritique : littérature et environnement » et Axe III « Littérature et histoire ».

Pré-requis :

Avoir validé le M1 Langues et sociétés ou être inscrit en M2 recherche

Compétences visées :

Approfondir l'interdisciplinarité par la recherche sur les enjeux des transitions et des vulnérabilités. Être capable de travailler en autonomie un sujet pour satisfaire aux exigences de la recherche scientifique dans la perspective ultérieure d'une recherche en thèse ou du travail de l'enseignant-chercheur sur un aspect essentiel de l'histoire européenne

Contenu de la formation :

3 Journées d'études de 6 heures chacune (en cours de construction) autour de trois thèmes : urgence ; dépendance/indépendance ; adaptation et résilience

Intervenants déjà engagés :

1. Le **13 octobre** en présentiel : **dépendance/indépendance**

- Sophie Musitelli (Université de Lille, CECILLE)
- Imad Beggour (Université de Lille, doctorant ALITHILA)
- Murielle Rivenet (Centrale Lille, UCCS)

2. Le **27 octobre** en présentiel : **adaptation et résilience**

- Jérôme Foncel (Université de Lille, LEM) : « Les politiques économiques publiques d'adaptation et de résilience au changement climatique »
- Thomas Beaufiles (Université de Lille, IRHiS)

3. Le **17 novembre** : **la notion d'urgence**

- Paul CARY (Université de Lille, CERIES) : conception de la nature en sociologie et son absence de prise en compte
- Dominique Herbet (Université de Lille, IRHiS) : prise de conscience de l'urgence en Allemagne – les inondations en Rhénanie du Nord-Westphalie et dans la vallée de l'Ahr

Travail de l'étudiant hors présentiel :

- Travail de relecture des notes prises lors des interventions
- Lectures préparatoires et complémentaires à partir des indications bibliographiques.
- Travail de préparation d'un document de synthèse (type compte rendu pour publication dans un ouvrage scientifique)

Bibliographie succincte :

Bibliographie proposée en début de semestre et lors des interventions

Modalités d'évaluation :

Compte rendu rédigé des trois journées d'études avec un focus sur un point particulièrement relevé par l'étudiant, si possible en lien avec sa recherche (20.000 signes). A envoyer par mail à Martine Benoit (martine.benoit@univ-lille.fr) avant le 10 décembre 2023.

Séminaire thématique transversal : Traductologie et traduction (en distanciel par zoom)

M2 S3

Adossement recherche :

STL & CECILLE

Intitulé de l'UE : 6

Nombre de crédits à l'UE : 3 crédits **Charge globale du travail étudiant :** 75 heures

Nom de l'enseignant responsable : *Tatiana MILLIARESSI & Ronald JENN*

Noms des intervenants pressentis : Constantin BOBAS, Julie Charles, Lynne FRANJIE, Ronald JENN, Anne-Françoise MACRIS, Spiros MACRIS, Tatiana MILLIARESSI, Stephen NOBLE, Luís SOBREIRA

Nombre d'heures : 18 heures

Calendrier prévisionnel : vendredis, 9h-13h

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Un intérêt pour les œuvres littéraires et en sciences humaines en traduction, un goût pour la lecture, un sens de l'analyse linguistique, littéraire, et historique.

Compétences visées :

Il s'agira de sensibiliser les étudiants à des champs de recherches au croisement de langues qui ne sont pas nécessairement celles de leur spécialité d'origine. Ceux-ci devront apprendre à porter un regard critique sur toute œuvre traduite pour déterminer en quoi elle intervient dans la langue et la culture d'accueil et en quoi, le fait d'avoir un « autre » public modifie la langue et la culture d'origine.

Contenu de la formation :

L'enseignement soulèvera une spécificité du domaine de la langue concernée dans sa dimension linguistique, philosophique et culturelle et dans sa relation au Même et à l'Autre. La diversité des langues sources et cibles traitées ouvrira une réflexion sur les mécanismes récurrents qui interviennent à l'identique quel que soit le contexte linguistique, culturel ou temporel.

Travail de l'étudiant hors présentiel : une cinquantaine d'heures

- Reprise des cours
- Travail de réflexion
- Lectures complémentaires à partir des indications bibliographiques des intervenants

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera proposée par chaque intervenant au début du cours

Modalités d'évaluations : dossier court sur un des sujets traités en cours.

Intitulé du séminaire : Linguistique **Semestre : 3**

Nombre de crédits : 3 crédits

Nom de l'enseignant responsable : Paolo MAIRANO

Dates : /

Noms des intervenants : Rudy LOOCK, Henry HERNANDEZ BAYTER, Montserrat RANGEL VICENTE, Cédric PATIN, Samantha LAPORTE, Paolo MAIRANO.

Nombre d'heures : 18h

Langue d'enseignement : anglais et français

Pré-requis : Les étudiants doivent avoir les compétences linguistiques pour lire et analyser des articles scientifiques rédigés en français et en anglais.

Compétences visées : A la fin du séminaire, les étudiants

- auront acquis une vue d'ensemble sur le changement et la variation linguistiques (et leur interconnexion) tels qu'ils se manifestent dans des domaines divers ;
- auront une connaissance des méthodologies qui permettent d'analyser la variation et le changement linguistiques ;
- auront appris à résumer et à faire une analyse critique de textes scientifiques qui portent sur la variation et le changement.

Contenu de la formation : L'objectif de ce séminaire est d'aborder la variation qui se manifeste à l'intérieur d'une langue ou à travers les langues, ainsi que le changement des systèmes linguistiques.

Plusieurs perspectives seront traitées :

- *approches synchroniques et diachroniques,*
- *analyse de la variation/changement sur le plan phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, pragmatique, sociolinguistique,*
- *différences entre registres*
- *différences typologiques entre les langues*

Parmi les thématiques abordées il pourra y figurer :

- *De la méthode comparative à la typologie des langues*
- *Changements sémantiques et grammaticalisation*
- *Phonologie : Variation et changement dans l'acquisition de la phonologie ; Changement diachronique en phonologie ; Variation synchronique en phonologie*
- *Morphologie : langues analytiques et synthétiques ; à l'intérieur de ce dernier groupe : langues fusionnelles, agglutinatives, polysynthétiques*
- *Les 'new Englishes' : mécanismes et processus de développement*
- *Développement de théories linguistiques*

Travail de l'étudiant hors présentiel : 50h

- Reprise des cours
- Lectures complémentaires à partir des indications bibliographiques des intervenants
- travail d'approfondissement de quelques points du séminaire
- travail de préparation d'un dossier de synthèse

Bibliographie succincte :

Chaque intervenant fournira une bibliographie sur la thématique de son propre séminaire.

Modalités d'évaluation :

Un dossier de synthèse sur un des points abordés dans le séminaire sera remis en fin de semestre à l'enseignant/e choisi/e.

Séminaire Ecole Doctorale IRHIS - CECILLE « Culture matérielle et visuelle » (Master, Doctorat)

Intitulé de l'UE : « Culture matérielle et visuelle »

Nombre de crédits à l'UE : 3

Nom de l'enseignant responsable : Gil Bartholeyns (IRHIS)

Co-organisateur : Laurent Châtel (CECILLE)

Nombre d'heures : 18 heures sur 3 journées interdisciplinaires liées à une thématique

Calendrier prévisionnel : 2^e semestre, mai-juin 2024

Langue d'enseignement : français et anglais **Contact :** laurent.chatel@univ-lille.fr

Pré-requis : inscription en Master « Langues et Sociétés » ou à l'ED SHS ; curiosité intellectuelle pour l'interdisciplinarité, notamment l'interaction entre études visuelles et l'histoire culturelle, politique et sociale.

Adossement à la recherche Ecole doctorale SHS, URL 4074 CECILLE et UMR IRHIS

<https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires>

Compétences visées :

Approfondir l'interdisciplinarité par la recherche sur les enjeux des études visuelles et de l'histoire culturelle, politique et sociale.

Être capable de travailler sur un sujet en autonomie pour se préparer aux exigences de la recherche scientifique dans la perspective ultérieure d'une recherche en thèse (si M2) ou d'une profession liée à l'enseignement et à la recherche.

Contenu de la formation :

Trois journées (deux coordonnées par Gil Bartholeyns et une par Laurent Châtel) ; des précisions seront apportées en septembre pour ce qui est des thématiques 2024 et des dates. En 2023, la journée 3 s'est accompagnée d'une visite du Musée du Louvre Lens (7 et 8 juin).

Pour plus d'information, en guise d'exemple, voir la programmation générale des années précédentes :

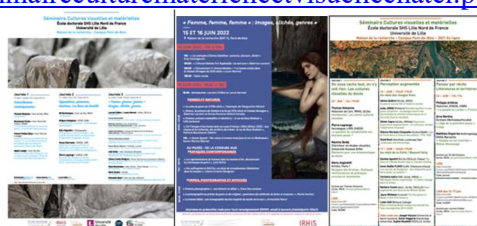
<https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires/JOURNEESE2022.pdf>

et un exemple de journée :

<https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires/document.pdf>

Et les programmations antérieures

<https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires/JUNE1617Seminaireculturematerielleetvisuellechatel.pdf>



Re-penser le genre

Nombre de crédits : 3 **Semestre d'enseignement :** 4
Nom des enseignants responsables : Cédric Courtois et Antoine Rodriguez
Noms des intervenants : fournis ultérieurement
Nombre d'heures : 18h
Calendrier:
Langue d'enseignement : Français (interventions en anglais et en espagnol, traduites en français)

Pré-requis :

Sensibilité aux et intérêt pour les questions relatives au genre comme outil d'analyse de différents discours (littéraires, juridiques, politiques, psycho-médicaux, etc.)

Adossement à la recherche : Laboratoires CECILLE

Axes(s) concernés(s) : Axe 2 du CECILLE

Compétences visées :

Ce séminaire s'adresse aux doctorant·e·s travaillant, directement ou indirectement, sur le genre ainsi que les jeunes chercheurs et chercheuses de toutes les disciplines intéressé·e·s par les analyses et les méthodologies que proposent les études de genre.

Le genre étant, dans sa définition la plus large, un principe d'organisation sociale et culturelle, ses effets sont potentiellement présents dans toutes les disciplines des sciences humaines et même au-delà.

Questionnement épistémologique avant tout, les études de genre constituent un moyen privilégié de créer une dynamique transdisciplinaire (littérature, études filmiques, études culturelles, histoire, géographie, sociologie, psychologie, médecine) mais aussi de lancer les bases d'une réflexion qui traverse les aires géographiques et culturelles. Il n'y a pas une discipline qui ne soit concernée par l'apport méthodologique et théorique novateur des études sur le genre. Cela est vrai de matières telles que la physique ou les mathématiques, en passant par l'archéologie, la chimie, la littérature, la philosophie, la géographie, etc. L'un des apports fondamentaux des études de genre a trait à la prise de conscience et la prise en compte de l'importance et de l'impact du positionnement du chercheur ou de la chercheuse dans ses travaux. Au-delà des doctorant·e·s travaillant sur le genre, tout·e doctorant·e et masterant·e souhaitant se familiariser avec les outils conceptuels liés au genre sont les bienvenu·e·s.

Contenu de la formation :

- Le séminaire s'organise autour de trois journées d'études susceptibles d'intéresser les étudiant·e·s en Master et en Doctorat. Transdisciplinaires, ces journées d'études, dont les intervenant·e·s sont issu·e·s d'aires géo-culturelles variées (à l'échelle nationale et internationale), sont pensées dans l'optique d'une vulgarisation des théorisations sur le genre, entendu comme matrice organisatrice des rapports sociaux, politiques et culturels des individus. Seront abordés des thèmes divers tels que (liste non-exhaustive) :
- les théories féministes et transféministes sur le genre (philosophie, sociologie, anthropologie) ;
- l' (in)égalité hommes/femmes dans des domaines comme le travail, la santé, le droit ;
- la violence de genre (sexisme, misogynie, homophobie, transphobie, LGBTphobie) ;
- genre et intersectionnalité ;
- les représentations culturelles sur le genre (littérature et études culturelles) ;
- la traduction et traductibilité des pratiques genrées.

- **Travail de l'étudiant·e hors présentiel :** lectures conseillées lors des journées d'études ;

Bibliographie : Elle sera communiquée lors des journées d'études.

Modalités d'évaluations :

- Un bref compte-rendu (4 à 6 pages) d'un ou plusieurs thèmes au choix d'une journée d'étude, mentionnant les outils théoriques et la pertinence du ou des thèmes choisis pour la recherche de l'étudiant·e en Master.

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Conformément aux dispositions du Cadre national des formations (*Arrêté du 22 janvier 2014*) et en vertu des maquettes votées par l'établissement pour le quinquennal 2020-2025, les étudiant.e.s doivent justifier d'une expérience professionnelle obligatoire intégrée et créditée dans le cursus (cf. textes réglementaires en annexe).

Le master *Langues et sociétés* préparent les étudiant.e.s à la professionnalisation, soit en vue d'une insertion professionnelle directe après le master, soit en vue d'une poursuite d'études, dans les métiers de l'enseignement et de la recherche.

Dans le cadre du master, la préparation à l'insertion professionnelle a un double objectif. Elle vise d'une part à sensibiliser les étudiant.e.s au monde professionnel et à les exposer à une première expérience professionnelle dans les secteurs liés aux domaines de compétence de la formation : recherche, enseignement, traduction, médiation culturelle. D'autre part, elle vise à favoriser la formation par la recherche en favorisant des initiatives d'apprentissage des démarches et des résultats de la recherche par le faire).

Ce volet se traduit dans la maquette par des options professionnalisantes (6 au choix ou obligatoire, selon les parcours) incluant des enseignements, des conférences de professionnels et une expérience professionnelle obligatoire.

Les options professionnalisantes sont proposées dans le cadre du BBC 3 aux quatre semestres. Il s'agit de :

- **Métiers de l'interculturel** (8 parcours concernés)
- **Traduction et médiation linguistique** (6 parcours concernés)
- **Métiers de l'enseignement et de la recherche** (5 parcours concernés : études anglophones, études ibériques et ibéro-américaines, études japonaises, études chinoises, études lusophones)
- **Recherche en linguistique** (1 parcours concerné : Linguistique et didactique de l'anglais)
- **Didactique** (1 parcours concerné : Linguistique et didactique de l'anglais)
- **Métiers de l'édition numérique et imprimée** (1 parcours concerné : parcours études italiennes : édition numérique et imprimée de textes littéraires)

**OPTION PROFESSIONNALISANTE "MÉTIERS DE
L'INTERCULTUREL »
(BCC3, Semestres 1 à 4)**

Parcours concernés

- Etudes anglophones
- Etudes arabes
- Etudes hébraïques
- Etudes japonaises
- Etudes chinoises
- Etudes lusophones
- Etudes néo-helléniques
- Etudes néerlandaises

Nombre de crédits à l'UE : 6

Semestre d'enseignement : 1

Nom des enseignants responsables : Constantin BOBAS, Spiros MACRIS

Noms des intervenants :

1) Les bases de la réflexion interculturelle : Thomas BEAUFILS, Noriko BERLINGEZ-KONO, Constantin BOBAS, Tatiana MILLIARESSI, Andrei KOZOVOI, Elad LAPIDOT et Fatma RAMDANI.

2) Analyser une situation interculturelle : Constantin Bobas (introduction), conférences de professionnels.

Nombre d'heures. Total : 48 heures

Charge globale du travail étudiant : 200 heures

1) Les bases de la réflexion interculturelle : 24 h TD

2) Analyser une situation interculturelle : 24h CM

Langue d'enseignement : français

Pré-requis :

Le parcours « Métiers de l'Interculturel » en Master se situe dans le prolongement du parcours « Cultures et Sociétés » en Licence. Il reste néanmoins accessible à tous les étudiants de niveau Licence ou équivalent.

Compétences visées :

Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles et présentées par des universitaires. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir.

Le second jeu de compétences visé est lié à la capacité de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets présentés par des professionnels partageant leur expérience du terrain.

Cette double approche domine ce parcours interculturelité qui trouve son aboutissement au semestre 4 avec la mise en situation professionnelle et le rapport de stage qui en résulte.

Contenu de la formation :

Présentation : La dimension interculturelle d'une société est à la fois un domaine d'étude et un projet politique et social, porteur de valeurs. Elle est également révélatrice de bouleversements sociaux dans le cadre de nouvelles réalités qu'il s'agit de mettre en évidence. Ce n'est pas un objet neutre, construit comme un objet scientifique traditionnel, mais un constat, une modalité d'action et une nécessité qu'il faut comprendre sans pouvoir s'en abstraire. D'un certain point de vue, l'interculturalité résulte de la perte de *l'innocence universaliste* qui a fini par s'imposer. Dans le cadre du master « Langues et sociétés », dont l'objet principal consiste à l'étude des cultures étrangères, l'option « Interculturalité » a pour but de cerner et structurer une réalité complexe qui concerne nos sociétés multiples, ici et ailleurs. Il s'agit de rendre cette réalité pensable et d'examiner les moyens d'intervenir sur elle en proposant une autre manière de réfléchir sur le vivre ensemble.

1) Les bases de la réflexion interculturelle

A. Une réalité difficile à saisir. Approches conceptuelles des phénomènes (inter)culturels [interculturel/multiculturel].

B. Introduction à l'interdisciplinarité (sociologie, psychologie sociale, philosophie, littérature, anthropologie, histoire, géopolitique, linguistique, géographie, économie...).

2) Analyser une situation interculturelle

A. La notion d'aire culturelle, une introduction théorique (formation du concept, solidarités et ruptures, la question du point de vue. (Afrique, Asie, Amériques, Europe, Méditerranée, etc.) (durée : 4 heures)

B. Intervention de professionnels (ONG, organismes, entreprises, associations, médias).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Suivre les suggestions de lecture

Se montrer attentif aux dimensions interculturelles de son expérience personnelle et à l'actualité

Intégrer son domaine d'étude principal dans sa réflexion sur l'interculturalité.

Bibliographie succincte :

BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, Flammarion, «Champs/histoire, (1963)1993.

CAMILLERI C., *Anthropologie culturelle et éducation*, Neufchatel : Delachaux et Nieslté/Unesco, 1985.

DE CERTEAU Michel, *La culture au pluriel*, Points/essais, 1993.

DEFAY A., *La Géopolitique*, Paris, PUF, 2005.

D'IRIBARNE Philippe, *Penser la diversité du monde*, Paris, Seuil, 2008.

FISTETI Francesco, *Théories du multiculturalisme, un parcours entre philosophie et sciences sociales*, éditions de la découverte, 2009.

GOODENOUGH W., *Culture, Language, and Society*, Reading Mass, Addison. 1981.

GUIDERE M. (dir.), *Traductologie et géopolitique*, Paris, L'Harmattan, Collection traductologie, 2015.

OBADIA Nathalie, *Géopolitique de l'art contemporain : Une remise en cause de l'hégémonie américaine ?*, Editions Le Cavalier Bleu, 2019.

SCHMOLL Camille, THIOULET Hélène, WIHTOL DE WENDEN Catherine (dir.), *Migrations en Méditerranée*, CNRS éditions, 2015.

TAYLOR Charles, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Trad. Ch.Mélançon, Paris, Le Seuil, (1989) 1998.

TODOROV Tzvetan, *Nous et les autres*, Paris, Seuil. (1989) 2004.

Modalités d'évaluations :

CC et/ou dossier de synthèse.

Semestre 2

Nombre de crédits à l'UE : 6	Semestre d'enseignement : 2
Nom des enseignants responsables : Constantin BOBAS, Spiros MACRIS	
Noms des intervenants :	
1) <u>Problèmes et éléments de solution dans un contexte interculturel</u> : Yannick BARDY, Constantin BOBAS, Sabine DE BOSSCHER, Laurence FAVIER, Marjan KRAFFT-GROOT, Véronique HEBRARD, Anne-Françoise MACRIS-EHRHARD, Vanessa ALAYRAC-FIELDING, Philippe VERVAECKE et Malika HAMDANE.	
2) <u>Les acteurs</u> : Thomas Beaufiles, Constantin Bobas (introduction), conférences de professionnels.	
Nombre d'heures. Total : 48 heures	Charge globale du travail étudiant : 200 heures
1) Problèmes et éléments de solution dans un contexte interculturel : 24 h TD	
2) Les acteurs : 24h CM	
Langue d'enseignement : français	

Pré-requis :

Le parcours « Métier de l'Interculturel » en Master se situe dans le prolongement du parcours « Cultures et Sociétés » en Licence. Il reste néanmoins accessible à tous les étudiants de niveau Licence ou équivalent.

Compétences visées :

Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles et présentées par des universitaires. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir.

Le second jeu de compétences visé est lié à la capacité de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets présentés par des professionnels partageant leur expérience du terrain.

Cette double approche domine ce parcours interculturelité qui trouve son aboutissement au semestre 4 avec la mise en situation professionnelle et le rapport de stage qui en résulte.

Contenu de la formation :

1) Problèmes et éléments de solution dans un contexte interculturel

A. Configurations et évolutions structurelles (organisations supranationales, économie, technologie)

B. Les modèles de société dans un contexte interculturel [intégration / assimilation]. Approches interdisciplinaires : sociologie, psychologie sociale, philosophie, littérature, anthropologie, histoire, linguistique, économie...

2) Les acteurs

A. Modalités interculturelles par aire culturelle (Amériques, Europe) : dialectique entre culture, société et institutions. (Durée : 4 heures)

B. Intervention de professionnels (ONG, organismes, entreprises, associations, médias).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Suivre les suggestions de lecture

Se montrer attentif aux dimensions interculturelles de son expérience personnelle et à l'actualité Intégrer son domaine d'étude principal dans sa réflexion sur l'interculturalité.

Bibliographie succincte :

AUGÉ Marc, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

BASTIAN Jean-Pierre, ROUSSELET Kathy et CHAMPIO Françoise (dir.), *La Globalisation du religieux*, Paris, L'Harmattan, 2001.
CAPELLE-POGACEAN Antonela, MICHEL Patrick, PACE Enzo, *Religion(s) et identité(s) en Europe*, Presses de Sciences Po/Académique, 2008.
GAUCHET Marcel, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.
MICHEL Patrick, *Politique et religion. La grande mutation*, Paris, Albin Michel, 1994.
NOWICKI Joanna, *L'homme des confins. Pour une anthropologie culturelle*. Paris, CNRS Éditions, 2008.

Modalités d'évaluations :

CC et/ou dossier de synthèse.

Semestre 3

Nombre de crédits à l'UE : 6 (UE 3/UE 4)	Semestre d'enseignement : 3
Nom des enseignants responsables : Constantin BOBAS, Spiros MACRIS	
Noms des intervenants pressentis :	
1) <u>Pratiques interculturelles : l'expérience du terrain</u> : Thomas BEAUFILS, Constantin BOBAS, Andréi KOZOVOI, Lu SHI, Françoise D'SOUZA, Sophie BOUTILLER, Spiros MACRIS.	
2) <u>Analyser une situation interculturelle</u> : Thomas BEAUFILS, Constantin BOBAS, conférences de professionnels.	
Nombre d'heures. Total : 48 heures	Charge globale du travail étudiant : 200 heures
1) Pratiques interculturelle : l'expérience du terrain : 24h TD	
2) Analyser une situation interculturelle : 24h CM	
Langue d'enseignement : français	

Pré-requis :

Le parcours Interculturalité en M2 se situe dans le prolongement du parcours Interculturalité en M1. Il reste néanmoins accessible à tous les étudiants de niveau M1 ou équivalent.

Compétences visées :

Les étudiants acquièrent une vision plus complète des approches théoriques ayant trait aux problématiques interculturelles et présentées par des universitaires. Ils sont ainsi à même de compléter leur réflexion disciplinaire par des perspectives plus larges qui viennent l'enrichir.

Le second jeu de compétences visé est lié à la capacité de faire le lien entre une réflexion théorique et l'étude de cas concrets présentés par des professionnels partageant leur expérience du terrain.

Cette double approche domine ce parcours interculturelité qui trouve son aboutissement au semestre 4 avec la mise en situation professionnelle et le rapport de stage qui en résulte.

Contenu de la formation :

La dimension interculturelle d'une société est à la fois un domaine d'étude et un projet politique et social, porteur de valeurs. Elle est également révélatrice de bouleversements sociaux dans le cadre de nouvelles réalités qu'il s'agit de mettre en évidence. Ce n'est pas un objet neutre, construit comme un objet scientifique traditionnel, mais un constat, une modalité d'action et une nécessité qu'il faut comprendre sans pouvoir s'en abstraire. D'un certain point de vue, l'interculturalité résulte de la perte de *l'innocence universaliste* qui a fini par s'imposer. Dans le cadre du master « Langues et sociétés », dont l'objet principal consiste à l'étude des cultures étrangères, l'option « Interculturalité » a pour but de cerner et structurer une réalité complexe qui concerne nos sociétés multiples, ici et ailleurs. Il s'agit de rendre cette réalité pensable et d'examiner les moyens d'intervenir sur elle en proposant une autre manière de réfléchir sur le vivre ensemble.

1) Pratiques interculturelles : l'expérience du terrain

A. Étude de projets concrets : la diplomatie régionale, les eurorégions, la médiation, la traduction (dans les institutions, automatisée, formation), mobilités culturelles, (marché de l'enseignement, marché de l'art, tourisme, patrimoine), etc.

B. Les instances de décision (institutions et autres formes de pouvoir) ; le rôle des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft)

C. Pays émergés, pays émergents et les autres : vers une multiplication des modèles ou vers un modèle unique ?

2) Analyser une situation interculturelle.

Moyens, méthodes, modes opératoires :

A. Enjeux de la mondialisation : Transferts (inter)culturels dans un contexte globalisé (circulation des biens, TICE, territorialités).

B. Intervention de professionnels (ONG, organismes, entreprises, associations, médias).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Suivre les suggestions de lecture

Se montrer attentif aux dimensions interculturelles de son expérience personnelle et à l'actualité Intégrer son domaine d'étude principal dans sa réflexion sur l'interculturalité.

Bibliographie succincte :

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot, [1996] 2001.

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, « Liberté de l'esprit », [1958] 2009.

BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, [*The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, 1966] trad. Pierre TAMINAUX, présenté par Danilo MARTUCCELLI et François de SINGLY, Paris, Armand Colin, (2012) 2014.

CHEVRIER Sylvie, *Le management interculturel*, coll. Que sais-je?, Paris, PUF, (2003) 2006.

DELIÈGE Robert, *Une histoire de l'anthropologie. Écoles, auteurs, théories*, Paris, Seuil, 2006.

DUFOUR Stéphane, FORTIN Dominic et HAMEL Jacques, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, 1991. Disponible en ligne :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/hamel_jacques/enquete_de_terrain_sc_soc/enquete_sur_le_terrain.pdf (vérif. le 16 06 2016)

RATNER Carl, *Cultural Psychology: A Perspective on Psychological Functioning and Social Reform*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates Inc., 2006.

RUFFINI Pierre-Bruno, *Science et diplomatie. Une nouvelle dimension des relations internationales*, Editions du Cygne, 2015

SAID Edward W., *L'Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, [1978] 2005.

SASSEN Saskia, *Globalization and Its Discontents*, The New Press, 1998.

Modalités d'évaluations :

CC et/ou dossier de synthèse.

OPTION « TRADUCTION ET MÉDIATION LINGUISTIQUE » (BCC3, Semestres 1 à 4)

Parcours concernés

- Etudes arabes
- Etudes japonaises
- Etudes chinoises
- Etudes lusophones
- Etudes néerlandaises
- Etudes slaves
- Etudes italiennes

Intitulé du séminaire : BCC3 UE2 Option professionnalisante *Traduction et médiation linguistique*
(par zoom) M1 S1
Nombre de crédits : 6

Nom de l'Enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI
Noms des intervenants : Tatiana MILLIARESSI et des professionnels de la traduction
Nombre d'heures : 48
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Les pré-requis sont ceux d'un étudiant de licence ayant une bonne maîtrise de sa langue d'apprentissage, des connaissances culturelles (niveau licence) et une capacité d'analyse.

Compétences visées :
Compétences linguistiques, interculturelles, compétences relatives à la fourniture de services de traduction

Contenu de la formation :

1. Le séminaire *Aspects culturels de la traduction* portera sur la relation entre le culturel et le linguistique dans la traduction. Il sera demandé aux étudiants de présenter une ou plusieurs études de cas dans les langues qu'ils maîtrisent et traduisent.
2. Les conférences des professionnels de la traduction :
 - initiation à la spécialisation dans le domaine des sciences humaines
 - commercialisation des services, négociation avec des clients, gestion du temps et du budget, facturation
 - familiarisation avec des outils techniques du traducteur et avec une série de bases de données
 - édition

Travail de l'étudiant hors présentiel :

- reprise des cours
- lectures complémentaires à partir des indications bibliographiques des intervenants
- application des connaissances théoriques et pratiques à la traduction

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera donnée en cours

Modalités d'évaluations :

CC et/ou devoir sur table, mini-dossiers

Intitulé du séminaire : BCC3 UE2 Option professionnalisante *Traduction et médiation linguistique*
(par zoom) M1 S2
Nombre de crédits : 6

Nom de l'Enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI
Noms des intervenants : Tatiana MILLIARESSI et des professionnels de la traduction
Nombre d'heures : 48
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Les pré-requis sont ceux d'un étudiant de licence ayant une bonne maîtrise de sa langue d'apprentissage, des connaissances culturelles (niveau licence) et une capacité d'analyse.

Compétences visées :

- Prise de conscience de la diversité des approches théoriques en traductologie, notamment en analyses linguistiques appliquées à la traduction littéraire et à la traduction en sciences humaines
- Compétences linguistiques, thématiques (en sciences humaines) et technologiques ; compétence de recherche de l'information

Contenu de la formation :

1. Le séminaire *Aspects linguistiques de la traduction* abordera la relation entre la linguistique et la traductologie dans les domaines de la traduction littéraire et de la traduction en sciences humaines, notamment la mise en forme du sens au niveau de l'unité de traduction, du point de vue typologique, comparé et contrastif par rapport à la conceptualisation et à l'articulation sémantique du monde opérée par chaque langue.
2. Les conférences des professionnels de la traduction :
 - spécialisation dans le domaine des sciences humaines
 - techniques de recherches de l'information
 - outils de travail professionnel et gestion des services de traduction
 - édition

Travail de l'étudiant hors présentiel :

- reprise des cours
- lectures complémentaires à partir des indications bibliographiques des intervenants
- application des connaissances théoriques et pratiques à la traduction

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera donnée en cours

Modalités d'évaluations :

CC et/ou devoir sur table, mini-dossiers

Intitulé du séminaire : BCC3 UE4 Option professionnalisante *Traduction et médiation linguistique* : Traduction, entre l'oral et l'écrit (par zoom) M2 S3
Nombre de crédits : 3

Nom de l'Enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI
Noms des intervenants : Constantin BOBAS et Spiros MACRIS
Nombre d'heures : 24
Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Le M1 du Master Langues et Sociétés, parcours Traductologie et médiation linguistique ; une formation équivalente ; ou une formation comportant une introduction à la traductologie.

Compétences visées :

Conceptualiser les valeurs épistémiques, poétiques et esthétiques du texte à traduire, maîtriser les outils informatiques pour la traduction.

Contenu de la formation :

Le séminaire se divise en deux parties.

L'objectif de la **première partie** du séminaire consacré à la poésie est de préciser l'articulation entre mètre et rythme à travers les différents types de contraintes qu'ils exercent sur la parole. La réflexion sur la traduction se fera dans le cadre d'une comparaison entre la versification en français et les formes de métrique accentuelle, en recourant aussi bien à des textes classiques qu'à la chanson. La question de la perception sera au centre du cours. La **deuxième partie** du séminaire est consacré à l'oralité, un des éléments constitutifs de l'expression théâtrale, située dans l'essence de sa création. Ainsi, une des particularités du théâtre résulte aussi de la définition du texte dramatique qui, dans l'expérience scénique, dépasse souvent la distinction classique entre « texte principal » et « texte secondaire » par la présence d'autres instances d'énonciation. L'objectif de ce cours est l'exploration des différentes possibilités qui existent dans le cadre de la traduction théâtrale ainsi que son articulation avec les autres modalités de la réalisation dramatique. Plus particulièrement seront abordées plusieurs étapes successives du « texte » traduit à travers des exemples précis du théâtre classique et du théâtre contemporain où une réflexion indispensable sera menée sur la notion complexe de la théâtralité dans un contexte traductif.

Travail de l'étudiant hors présentiel :

- reprise des cours
- lectures complémentaires à partir des indications bibliographiques des intervenants

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera donnée en cours

Modalités d'évaluations :

CC et/ou dossier

OPTION « METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE » (BCC3, Semestres 1 à 4)

Parcours Etudes anglophones

L'UE 5 du parcours études anglophones « métiers de l'enseignement et de la recherche » est composée chaque semestre de deux enseignements :

- 1) Un cours de préparation à l'agrégation
 - 2) Un enseignement de suivi de manifestations scientifiques et de vie du laboratoire.
-
- Agrégation

Le suivi des cours de préparation à l'agrégation permet aux étudiant.e.s d'approfondir la **méthodologie** des exercices de civilisation et de littérature de ce concours et d'étoffer leur **culture** générale.

- Suivi de manifestations scientifiques

Le second enseignement cherche à renforcer les liens entre enseignement et vie des laboratoires de recherche.

Dans le cadre de cette UE, les étudiant.e.s assistent à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, journées d'étude) afin de développer des compétences spécifiques aux domaines de la recherche – compétences transférables à d'autres domaines. L'objectif de ce dispositif est de consolider la formation à la recherche des étudiant.e.s PAR la recherche, c'est-à-dire en leur faisant découvrir la nature et la réalité des métiers de la recherche dans le cadre de leur formation. Le volume horaire à suivre est de **15 à 20 heures par semestre**. Plusieurs possibilités s'offrent à chacun.e :

- Assister à un séminaire doctoral organisé par l'école doctorale (ces séminaires sont organisés sur trois journées). Certains d'entre eux ont pour objet de préparer les jeunes chercheurs à l'insertion professionnelle dans différents secteurs.
- Assister à un colloque organisé sur au moins 2 journées ou 2 journées 1/2
- Assister à un colloque organisé sur deux journées et à une journée d'étude
- Assister à 2 séminaires organisés par le laboratoire STL ou le laboratoire CECILLE (4 à 6 séances par séminaire) (ou par un autre laboratoire). Les séminaires du laboratoire CECILLE sont les suivants : séminaire des axes « études aréales », « poïétique et politique », « féminisme, genre(s) et intersectionnalité, « pouvoirs, sociétés, culture » (Attention, certains séminaires commencent dès le 1^{er} semestre.)
- Toute combinaison équivalente

Afin de faire leur **choix**, les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter :

- le site du laboratoire CECILLE (<https://cecille.univ-lille.fr/>), qui regroupe les chercheurs et chercheuses de littératures et civilisations étrangères dans notre université (cecille.recherche.univ-lille3.fr, notamment la rubrique « Agenda »)..
- le site du laboratoire STL (<https://stl.univ-lille.fr/>)
- celui de l'école doctorale (<https://edshs.meshs.fr/>) qui offre des séminaires doctoraux au S2
- les sites internet d'autres laboratoires de l'université (par exemple le CERAPS)
- le site de la MESHs (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, www.meshs.fr).

Les choix des étudiant.e.s sont reportés sur un **formulaire** qui leur sera remis en début d'année et doivent impérativement être **approuvés par le directeur ou la directrice de mémoire**, qui signe le formulaire.

L'assiduité aux manifestations scientifiques suivies est **obligatoire** et fera l'objet d'un contrôle, par le biais de la fiche individuelle de présence fournie à chaque étudiant.e.

Évaluation : les étudiant.e.s rédigent un **compte-rendu** (environ 3 pages, Times New Roman, interligne 1,5, police 12). Ils/elles ont le choix entre plusieurs options :

- un compte-rendu synthétique de l'ensemble des manifestations
- un compte-rendu qui s'intéresse plus particulièrement à une partie du colloque ou du séminaire auquel ils ont assisté.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera demandé à l'étudiant.e de mettre en perspective ces manifestations scientifiques avec son propre travail de recherche.

Remarque : certains séminaires doctoraux peuvent également être suivis en M2 au titre de l'UE 4 (séminaire transversal). Il est donc nécessaire dans ce cas de bien préciser aux responsables des séminaires à quel titre vous suivez ce cours :

- UE 5 (suivi de manifestations scientifiques)
- UE 4 (séminaire transversal).

Dans le premier cas, le travail sera corrigé par le/la directeur/trice de recherche. Dans le second cas, il sera corrigé par un.e intervenant.e du séminaire transversal.

Participation des M2 au Programme gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation »

Le parcours études anglophones est intégré à compter de la rentrée 2021 à un programme d'excellence de l'université de Lille visant à une formation à et par la recherche de haut niveau. Ils auront la chance de se trouver associés aux programmes de recherche de pointe de l'établissement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les étudiants de M2 du parcours Métiers de l'Enseignement et de la Recherche auront ainsi accès à une formation complémentaire spécifique qui ouvre sur une poursuite d'étude en doctorat. Ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre se verront attribuer un supplément au diplôme attestant cette spécialisation complémentaire. Le parcours études anglophones est l'un des 5 parcours de master du site Pont de Bois à bénéficier de cette reconnaissance. Il intègre donc le « Programme gradué master doctorat » dont le descriptif et les modalités de fonctionnement sont les suivants :

Présentation Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation »

Le Programme Gradué Cultures, sociétés, pratiques en mutation propose un parcours pluridisciplinaires d'études supérieures de niveau Master et Doctorat en Sciences Humaines et Sociales. Cette formation de haut niveau, ouverte aux étudiants du monde entier, est axée sur la recherche, mobilisant les compétences et savoirs des sciences humaines et sociales au service d'une compréhension de la transition globale à l'œuvre dans les sociétés contemporaines.

Le Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » est adossé au Hub 4 de l'ISite ULNE. Le Programme Gradué s'articule donc autour des trois défis du Hub :

Défi 1 - Institutions et organisations en mutation ;

Défi 2 - Vulnérabilités et inclusions ;

Défi 3 - Europe, constructions historiques et dynamiques de transition.

Différentes initiatives sont mises en place pour encourager les étudiants à une approche aux transformations historiques, culturelles et institutionnelles qui permette d'appréhender la dynamique créatrice du changement qui peut se manifester aussi bien dans des modes d'organisation marqués par l'innovation qu'à travers des pratiques individuelles ou collectives résilientes ou encore dans des productions culturelles novatrices. Le Programme Gradué vise à créer autour des étudiants un environnement intellectuel stimulant et multidisciplinaire. Il prend appui sur des compétences convergentes au sein de l'Université de Lille dans le domaine des Humanités et des Sciences sociales pour développer,

en cohérence avec les actions menées par le CNRS et les autres acteurs de la recherche, des études disciplinaires et pluridisciplinaires et même d'éclairer ces enjeux et défis du monde contemporain, tout en s'inscrivant en interaction avec les autres Hub de l'I-SITE dans une dynamique globale de recherche sur la transition.

Les journées de rentrée

La Journée de rentrée du Graduate Programme "Cultures, Sociétés et Pratiques en Mutation" est prévue le 22 septembre au matin (9h-12H15) – salle à confirmer. Nous vous rappelons que cet événement est destiné à accueillir et présenter le Graduate Programme à tous les étudiants de Master 2 et doctorants des Ecoles Doctorales impliquées

L'accueil au sein de la formation se fera lors de trois journées de rentrée, les 15 (après-midi), 16 et 17 septembre 2021. Les étudiants y bénéficieront d'une présentation plus précise du Programme et rencontreront toute la promotion, issue de différentes disciplines et composantes.

Les séminaires hebdomadaires Les conférences du **vendredi** après-midi (14H-16H) sont maintenues sur le même principe que les années précédentes.

Cycle de conférences interdisciplinaires les vendredis après-midi (14h-16h). Celles-ci commenceront à partir du 29 septembre jusqu'à la fin janvier 2024. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates et les thèmes à la rentrée. Pour rappel, la participation aux conférences fera l'objet d'un suivi (avec émargement). Néanmoins, toutes ne seront pas obligatoires, ce qui permettra d'apporter un peu plus de souplesse sur les agendas. En effet, il sera demandé aux étudiant(e)s d'assister à un minimum de 5 conférences sur l'année universitaire pour valider leur participation au GP.

Campagnes de bourses / Mobilité internationale

Tous les étudiants du Programme Gradué seront insérés dans une dynamique fortement internationalisée et internationalisante. Les étudiants bénéficieront de bourses de mobilité internationale afin d'effectuer des séjours de recherche ou des stages l'étranger au cours du deuxième semestre de l'année universitaire. **Celui-ci pourra tenir lieu pour les étudiants anglicistes de mise en situation professionnelle.**

A noter que, comme les années précédentes, **deux campagnes de bourses** sur des calendriers harmonisés seront planifiées sur l'année universitaire prochaine : une première **à l'automne**, pour les bourses de mobilité (à destination des M2 pour soutenir des mobilités sortantes), et une seconde en **février-mars** pour les bourses à destination des futurs M2 (autrement dit des M1 de l'an prochain qui pourront postuler à une bourse d'étude) ainsi que des doctorant(e)s affiliées au GP.

Contacts :

Site internet : <https://international.univ-lille.fr/graduate-programmes/cultures-societes-et-pratiques-en-mutation/>

- Coordinatrice soutien : Emilie Adeline (graduate-programme-cspm@univ-lille.fr)
- Elodie Castex (eldie.castex@univ-lille.fr)
- Alexandra Hyard (alexandra.hyard@univ-lille.fr)

Graduate Programme « Cultures, Sociétés et Pratiques en Mutation »

**Les conférences du vendredi (14h-16h)
Programme Septembre 2023 - Janvier 2024**

Dates – lieu	Thèmes	Intervenant(e)s
29/09/2023 - Moulins	Relations between the European Union and NATO in the context of the war in Ukraine	<i>Iulian Romanyshyn</i> , Senior Fellow CASSIS (Center for Advanced Security, Strategic and Integration Studies), Univ. Bonn
06/10/2023	Faire une thèse de doctorat et les opportunités de mobilité avec le GP Climate change & anthropocene	<i>Isabelle Fournier</i> - Vice-présidente Affaires doctorales de l'Université de Lille <i>Nil Toulouse</i> - Vice-présidente Affaires internationales et Europe <i>Véronique Level & Camille Masse</i> - DMI Direction Mobilités internationales de Université de Lille <i>Marco Paulo Vianna Franco</i> – Université de Cergy
20/10/2023	Thème à préciser	<i>Eric Hittinger</i> , Rochester Institute of Technology (RIT) – Chaire WILL
10/11/2023	« La société non-incorporée : appartenances, mobilités et vulnérabilités à Trieste, v. 1750- v. 1850 »	<i>David Do Paço</i> - CJP « Sociétés » 2023
Décembre 2023 (date à confirmer)	Projet Tex & Care (consommation responsable/culture de consommation)	<i>Maud Herbert & Isabelle Robert</i> – IAE Lille, LUMEN
12 Janvier 2024	<i>Préparer l'imprévisible. Lévy-Bruhl et les sciences de la vigilance</i>	<i>Frédéric Keck</i> – DR, laboratoire d'anthropologie sociale (CNRS-Collège de France-EHESS)

Parcours études japonaises et études chinoises

Option Métiers de l'enseignement et de la recherche – Asie de l'Est : cette option est, en priorité, axée sur les métiers qui exigent des connaissances approfondies sur la langue et la civilisation chinoises ou japonaises. Elle s'adresse aux étudiant.e.s désireux.ses de devenir des spécialistes du Japon dont les expertises sont fortement demandées dans divers secteurs (enseignement, recherche, administrations internationales, universités étrangères, entreprises japonaises, traduction/interprétariat, bureaux des représentants japonais...). Il s'agit de former les experts capables de faire valoir leurs compétences en langue et civilisation de l'Asie de l'Est sur la scène internationale et ce,

en faisant participer les étudiant.e.s à des étapes différentes de l'organisation de manifestations scientifiques. Le cours d'anglais scientifique vise à atteindre l'aisance nécessaire pour une présentation de travaux à l'échelle internationale.

L'UE2 du parcours études japonaises « Métiers de l'enseignement et de la recherche – Asie de l'Est » est composé chaque semestre de deux enseignements :

- 1) Un cours d'anglais (S1 à S3/2h par semaine)
- 2) Un enseignement de suivi de manifestations scientifiques et de vie du laboratoire (15 à 20h par semestre, S4 mise en situation professionnelle)

Le second enseignement cherche à renforcer les liens entre enseignement et vie du laboratoire de recherche. Dans le cadre de cette UE, les étudiant.e.s assistent à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, conférences, séminaires) et préparent celles-ci afin de développer des compétences spécifiques aux domaines de l'enseignement et de la recherche. L'objectif de ce dispositif est de consolider la formation à la recherche des étudiants par la recherche, c'est-à-dire en leur faisant découvrir la nature et la réalité des métiers de la recherche dans le cadre de leur formation.

Le volume horaire à suivre est de : a. **12 à 18 heures par semestre** pour assister aux manifestations scientifiques et de : b. **2 à 8 heures par semestre** pour les préparer.

a. Plusieurs possibilités s'offrent à chacun.e (12 à 18 heures par semestre) :

- Assister à un colloque organisé sur 2 journées ou 2 journées ½
- Assister à 2 journées d'étude ou à un symposium ou plusieurs conférences
- Assister aux séminaires organisés par l'Aire Asie de l'axe 5 « études aréales » du laboratoire CECILLE
- Assister à un séminaire doctoral organisé par l'École doctorale
- **Toute combinaison équivalente**

Les étudiant.e.s doivent assister aux manifestations organisées par les parcours chinois et /ou japonais. Toutefois, le ou la responsable du parcours respectif peut autoriser les étudiant.e.s à suivre des manifestations organisées par **d'autres parcours et d'autres laboratoires**.

Afin de faire leur choix, les étudiant.e.s sont invités à consulter :

- le site du laboratoire CECILLE (<https://cecille.univ-lille.fr>), qui regroupe les chercheurs et chercheuses de littératures et civilisations étrangères dans notre université.
- le site de l'École doctorale (<https://edshs.meshs.fr>)
- les sites Internet d'autres laboratoires de l'université (STL, ALITHILA, IRHIS, CLERSE, CERAPS...)
- le site de la MESHS

Les choix des étudiant.e.s sont reportés sur un **formulaire** qui leur sera remis en début d'année et doivent impérativement être **approuvés par le directeur ou la directrice de mémoire**, qui signe le formulaire.

L'**assiduité** aux manifestations scientifiques suivies est **obligatoire** et fera l'objet d'un contrôle, par le biais de la fiche individuelle de présence fournie à chaque étudiant.

Évaluation : les étudiant.e.s rédigent un compte rendu (environ 2 pages, Times New Roman, interligne 1,5, police 12). Ils/elles ont le choix entre plusieurs options :

- un compte rendu synthétique de l'ensemble des manifestations

- un compte rendu qui s'intéresse plus particulièrement à une partie du colloque ou du séminaire auquel ils ont assisté.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera demandé à l'étudiant.e de mettre en perspective ces manifestations scientifiques avec son propre travail de recherche.

b. Préparation des manifestations / ouverture professionnelle (2 à 8 heures par semestre)

Sous le contrôle du responsable scientifique des manifestations

- Prise de contact par mail avec des intervenant.e.s, préparation des programmes / affiches de manifestations, collecte des résumés des interventions,
- Travail collectif de la traduction des textes chinois/japonais en français pour les intervenants chinois/japonais

En cas de problème de l'organisation des manifestations :

Participation aux projets permettant de s'initier au monde professionnel : échanges (en présentiel et/ou distanciel) avec des étudiant.e.s / enseignant.e.s-chercheur.se.s en études chinoises/japonaises d'autres universités françaises et européennes, rencontre avec le monde socio-économique japonais par l'intermédiaire de l'U-Link de l'université de Lille

Expérience professionnelle au sein du master (BCC3, Semestre 4)

La maquette du master inclut une « mise en situation professionnelle » obligatoire prévue au semestre 4 dans le cadre de l'option professionnalisante :

- **Option « métiers de l'interculturel »** : « Mise en situation professionnelle »
- **Option « traduction et médiation linguistique »** : « Mise en situation professionnelle »
- **Option « métiers de l'enseignement et de la recherche - agrégation »** : Mise en situation professionnelle : vie laboratoire, rapport de stage et mémoire
- **Option « métiers de l'édition numérique et imprimée »** : parcours études italiennes uniquement (voir avec le responsable)

Une mise en situation professionnelle est également prévue, dans certains parcours (études anglophones et études ibériques et ibéro-américaines,) dans l'option « métiers de l'enseignement et de la recherche – agrégation » au semestre 2.

Les étudiant.e.s du master Langues et Sociétés peuvent effectuer leur expérience professionnelle prévue dans l'UE 2 du BCC3 du semestre 4 sous deux formes :

- Une **mise en situation professionnelle** organisée par l'équipe pédagogique ou d'adossement à la recherche et/ou menée au sein de l'établissement de formation ;
- Un **stage** effectué dans le cadre d'une structure indépendante de l'équipe de formation.

Quelle que soit la forme qu'elle prend, l'expérience professionnelle du semestre 2, dans les parcours concernés, doit être d'une durée minimale de 2 semaines (ou équivalent) et celle du semestre 4 d'une durée minimale de 4 semaines (ou équivalent). Elle peut se dérouler, soit de manière groupée (entre le M1 et M2, dans les périodes décembre-janvier ou mai-juin), soit de manière filée (périodicité hebdomadaire, mensuelle, etc.) en M1 ou M2.

1- Mise en situation professionnelle

En M1, la mise en situation professionnelle est une expérience d'observation d'une situation professionnelle. Les étudiant.e.s de M1 peuvent participer à des événements scientifiques des laboratoires d'adossement (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale SHS (ED SHS). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiant.e.s.

A titre d'exemples, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'études, etc.) organisés par les laboratoires d'adossement du master et, plus largement, ceux de l'établissement et du site.
- Participation à des manifestations scientifiques organisées par l'Ecole doctorale SHS, telles que la *Journée doctorale interdisciplinaire* de la semaine d'intégration (fin novembre), *Jeunes chercheurs dans la cité*, Journée du patrimoine (volet doctorant.e.s), *Journées des doctorant.e.s* (par exemple, journée de SCV – sciences et cultures du visuel – à l'imaginarium), etc.
- Participation à des initiatives de sensibilisation à la vie professionnelle (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale SHS*, *Speed Dating Atout Doc Emploi* organisée par Région Hauts de France, *Ma thèse en 180 secondes*, etc.).

En M2, la mise en situation professionnelle permet aux étudiant.e.s de s'insérer dans un contexte professionnel en participant, de manière active, à des activités liées à leur domaine de compétences et menées dans le cadre de l'établissement. Ces activités peuvent être de nature scientifique, pédagogique ou culturelle.

Participation à l'organisation d'événements scientifiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent être associé.e.s à l'organisation des événements scientifiques des laboratoires d'adossement (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale (ED). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiants.

A titre d'exemple, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à l'organisation de colloques, journées d'études, forums, etc. prévus par les laboratoires d'adossment (CECILLE, STL),
- Présentation de communications, posters à des colloques, journées d'études,
- Participation au laboratoire d'idées de l'ED,
- Participation à l'organisation de la semaine d'intégration de l'ED,
- Participation au montage de l'édition 2017 de « Jeunes chercheurs dans la cité »,
- Participation au travail éditorial visant à la publication en ligne d'une sélection des interventions de « Jeunes chercheurs dans la cité » 2016,
- Participation au montage des journées du patrimoine, volet des doctorant.e.s.

Les étudiant.e.s peuvent de même être encouragé.e.s à et accompagné.e.s pour organiser eux/elles-mêmes des événements scientifiques, telles que des « Mastérialles ».

Ces expériences professionnelles peuvent être couplées à des initiatives de sensibilisation à la professionnalisation prévues pour les M1 (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale, Speed Dating d'Atout Doc Emploi organisée par Région Hauts de France, etc.*).

Participation à l'organisation d'événements culturels et pédagogiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent participer à l'organisation des événements culturels prévus au sein de ou en partenariat avec l'établissement, notamment sur des thématiques intéressant les langues, littératures, cultures et sociétés étrangères. Ils.elles peuvent par exemple être intégré.e.s dans les comités d'organisation de ces événements.

De même, les étudiant.e.s de M2 qui sont impliqué.e.s, dans le cadre des emplois étudiants, dans l'animation des lieux de documentation ainsi que des accueils et du suivi pédagogique (tutorat) des étudiant.e.s peuvent valider cette expérience dans le cadre de la mise en situation professionnelle.

Autres cas de figure

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec les objectifs de formation peuvent bénéficier d'une évaluation de cette activité, dans les mêmes modalités que la mise en situation professionnelle, permettant la validation de l'enseignement concerné de l'UE 2 du BCC3 au S4..

A titre dérogatoire, des expériences professionnelles non liées au domaine d'activité du master peuvent être validées dans le cadre de cette UE, au titre de la validation de compétences professionnelles transversales.

2- Stage

Les étudiant.e.s souhaitant effectuer un stage, en vertu de la *Loi du 11 juillet 2014 tendant au développement à l'encadrement des stages et à l'amélioration de leur encadrement*, peuvent le faire dans une structure indépendante de la structure de formation (composante de recherche, établissement privé ou public) relevant d'un secteur lié au domaine de formation.

Les stages peuvent être effectués dans différents secteurs de métiers, en fonction du choix professionnel d'orientation des étudiant.e.s. Il peut ainsi s'agir d'un stage dans le domaine de la recherche (par exemple, au sein des laboratoires d'adossment du master, sur des missions transversales telles que la veille documentaire, la communication, la gestion des publications papier ou ligne, l'organisation d'événements scientifiques majeurs, des projets de recherche financés, etc.), dans le domaine de l'enseignement (éducation nationale, milieu associatif, etc.), dans le secteur de la culture ou dans d'autres secteurs du monde socioéconomique.

Si les stages sont fortement recommandés, au vu de la valeur ajoutée pour la formation et l'insertion des étudiant.e.s, ils ne peuvent être considérés comme obligatoires, de par le faible nombre d'opportunités de stage ainsi que de l'absence de périodes dédiées à cette activité dans la maquette de formation.

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger (notamment entre M1 et M2 ou mai-juin), de préférence dans l'aire géographique correspondant à la spécialité de l'étudiant.e.

Le stage étant dûment inscrit dans le cursus, il doit faire l'objet d'une convention dûment signée entre l'étudiant, l'établissement (Université Lille SHS) et l'employeur. L'étudiant.e procède à la création de la convention de stage sur son ENT (application Stage).

L'ensemble de la procédure de signature de la convention de stage est disponible sur le site de l'université : <https://www.univ-lille3.fr/insertion-professionnelle/>

Le ou la responsable du parcours assure le suivi du stage. L'étudiant.e peut également choisir un.e tuteur.rice de stage universitaire parmi les membres de l'équipe pédagogique de son parcours. Le ou la tuteur.rice de stage universitaire suit l'étudiant.e pendant son stage et se charge de son évaluation. L'étudiant.e est également suivi.e par un.e maître.sse de stage dans sa structure de stage.

3- Evaluation de l'expérience professionnelle

La mise en situation professionnelle est encadrée et évaluée par le ou la responsable du parcours concerné ou un membre de l'équipe pédagogique, en concertation avec le ou la responsable de l'option professionnalisante.

La validation de l'expérience professionnelle de master fait l'objet, quelle que soit la forme, d'une évaluation qui prend la forme d'une présentation orale en la présence du ou de la responsable du parcours et du ou de la responsable de l'option professionnalisante. Pour les soutenances des stages, la présence du ou de la maître.sse de stage de la structure d'accueil est souhaitée. A titre dérogatoire, il est possible d'opter pour une validation par un dossier de stage (10 pages maximum) présenté au ou à la responsable du parcours (ou au membre de l'équipe pédagogique) et au ou la responsable de l'option professionnalisante. Il est nécessaire que la même modalité soit appliquée à l'ensemble des étudiant.e.s d'un même parcours et d'une même option.

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec l'objectif de la formation peuvent demander à valider cette expérience dans le cadre de l'UE Mise en situation professionnelle. Le ou la responsable du parcours donne au début de l'année, ou au plus tard du semestre pair (2 ou 4), son accord pour une prise en compte de cette expérience professionnelle dans le cursus. Cette expérience peut être soit faire l'objet d'une dispense, par validation au titre des acquis d'expérience (la note de l'enseignement concerné est alors neutralisée), soit faire l'objet d'une évaluation en fin de semestre, dans les mêmes conditions que les étudiant.e.s ayant effectué une mise en situation professionnelle ou un stage (un rapport de stage / ou une soutenance).

L'évaluation du stage par soutenance de stage contient notamment :

- une description de la structure de stage, de la mission confiée et de son déroulement
- une identification d'une problématique spécifique rencontrée pendant le stage : présentation, analyse, propositions
- un apport pédagogique et professionnel de l'expérience professionnelle au cursus de l'étudiant.e et mise en perspective avec les choix professionnels de l'étudiant.e.

UE PROJET DE L'ÉTUDIANT.E

Objectifs des UE Projet de l'étudiant (Tous les parcours sauf études slaves, lusophones, hébraïques, néerlandaises et néo-helleniques)

L'UE Projet de l'étudiant.e proposée au sein de toutes les mentions de licence et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel de l'apprenant.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des « soft skills » (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité.

Elle contribue enfin, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiant.e.s, dont les néo-entrants à l'université.

L'UE Projet de l'étudiant.e, est ainsi structurée autour de six objectifs principaux :

- Élargir ou approfondir ses connaissances et ses compétences (pluri-)disciplinaires ;
- Conforter son projet de formation et préparer son insertion professionnelle : mieux connaître les métiers et les secteurs professionnels, se former à l'entrepreneuriat et à la création d'activité, se préparer par les stages, etc. ;
- Acquérir des compétences transversales : compétences informationnelles, numériques, expression écrite et orale (ateliers d'écriture créative, art oratoire, etc.) ;
- S'ouvrir à l'international (apprendre une deuxième langue étrangère, se sensibiliser à l'interculturalité, préparer une candidature à un stage ou à un emploi à l'international, faire un stage à l'étranger) ;
- Développer ses pratiques culturelles, physiques et sportives ;
- Encourager l'engagement étudiant citoyen, associatif, étudiant, solidaire, lié au développement durable, etc.

Ces objectifs sont visés en licence et en master, avec une progression et une déclinaison des compétences définis en fonction du niveau du diplôme suivi.



Les inscriptions dans les groupes UE PE se feront du 11 au 19 septembre 2023 inclus via l'application "Choisis ton cours" (ENT).



Les cours UE PE établissement débuteront à partir du 02 octobre 2023.

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES,
LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION -
SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES.

www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00
Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

CAMPUS PONT-DE-BOIS

BATIMENT A - ENTREE A8

<p>SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
<p>BÂTIMENT F</p>	<p>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</p>
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
<p>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</p>	<p>HALL BATIMENT A</p>
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr</p>

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à son projet personnel, ses aspirations et ses goûts, et choisir parmi une offre de formation très large. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

- familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).
- informés des modalités d'organisation des études. Ils découvrent les services supports (learning center, centres ressources langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.) et tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

Aux semestres qui suivent, les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou une partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence.

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (à partir du 29 août, selon votre choix d'enseignement) et janvier (calendrier à déterminer).

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de vos trois années de Licence).

L'UE projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :

- **des enseignements transversaux :** tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des enseignements ouverts,** proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des enseignements spécifiques :** votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée (sur le site du campus Cité Scientifique, sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin, sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing)

Vous trouverez toutes les informations utiles (contacts, calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou sur les pages Moodle du pôle transversalité, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Lille-Moulins-Ronchin
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Pont-de-Bois

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr

APPLICATION LILU

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

La nouvelle application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment sera également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps sera accessible pour une partie des formations (déploiement complet jusqu'en 2024).

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur-riche-s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER À DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Auneg.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTES

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

REGLEMENT DES ETUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

- une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le dénommé BUT) et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le site internet de l'université : <https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/accueil/> et <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une partie spécifique, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie "spécifique" est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômés nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD, FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

 Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

Si vous pouvez changer de langue vivante entre le semestre 1 et le semestre 2, à partir du semestre 2, ce n'est plus possible : la même langue doit être suivie ensuite, tout au long du parcours de licence, afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).
Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

Campus Cité Scientifique

Les UE de langues (toutes langues hors UE Projet de l'étudiant), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle de connaissances sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité Scientifique : bâtiment B5, RDC porte 2.

Contacts : delang.cs@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 80 / 03 62 26 81 82

BUREAU DES CERTIFICATIONS

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (*)
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand
- TOCFL - Certification des compétences en chinois

Contact CLE : mireia.sanchezmolas@univ-lille.fr

(*) La certification CLES est prise en charge par l'établissement pour les étudiant-es inscrit-es s à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public

Contact : cles@univ-lille.fr

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Contact CNaVT : sarah.pekelder@univ-lille.fr

Contact GOETHE Zertifikat : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr

Contact TOCFL : philippe.chevalerias@univ-lille.fr

Contact TOEIC : certifications@univ-lille.fr

Veillez-vous référer à la page du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications> pour plus de détails.

LE CRL : UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects

- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues...

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/> Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation
maison-mediation@univ-lille.fr
03.62.26.91.16

FACULTÉ
DES LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT DE BOIS



www.lcs.univ-lille.fr